"Que le Canada ait été conquis ou cédé, nous avons maintenant une constitution qui fait à tous les sujets britanniques une situation d'absolue égalité, qui leur garantit les mêmes droits en matière de langue, de religion, de propriété, ou de droits personnels. Il n'y a pas de race dominante, il n'y a pas de race conquise..."
—Sir John MacDonald.

La Survivance

N'oublions jamais que la conservation de la langue, la culture de la langue, la lutte pour la langue, c'est toute la lutte pour l'existence nationale.
—Henri Bourassa.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

10010 109e rue — Téléphone 24702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. IV. — EDMONTON, ALBERTA, LE 9 MARS 1932. — No 18.

Jaunisme

Depuis une semaine, les "grands" journaux consacrent des colonnes entières à relater les diverses phases d'un drame qui a frappé douloureusement l'illustre aviateur américain, le colonel Lindbergh, et son épouse. Des voleurs se sont subrepticement introduits dans leur demeure et s'en éloignèrent en emportant leur fils.

Naturellement, un tel crime a causé tout un émoi aux Etats-Unis où le célèbre couple est justement estimé.

On se perd en conjectures sur la cause de cet enlèvement.

On croit qu'il a été fait dans le but d'obtenir une forte rançon, ou d'exercer une vengeance.

Il se peut aussi que ce rapt d'une innocente victime ait été machiné par deux fous, épris de sensationalisme, de ce sensationalisme studipe dont la presse américains est si friande.

Les moindres détails de l'enlèvement ont été publiés ou irradiés, probablement contre la volonté de Lindbergh qui déteste la publicité intempestive. Des photographies reconstituant les scènes exactes de ce drame ont été prises et imprimées ensuite dans les journaux.

Comment la police, qui fait d'actives recherches pour retrouver l'enfant et mettre la main sur les ravisseurs, peut-elle accomplir un travail efficace si tous ses faits et gestes sont affichés sur l'écran de la publicité américaine? Ne comprend-t-on donc pas qu'elle lui nuit, qu'elle la paralyse, la rend impuissante? En effet, cette publicité de si mauvais aloi tient les criminels au courant de tous les mouvements des détectives lancés à leurs trousses et leur permet de les dépister, d'échapper facilement à leurs plus minutieuses recherches.

Qui dira tout le mal causé par la presse à sensation américaine et par celle qui la copie servilement!

C'est elle qui prépare les futurs criminels; c'est elle qui contribue à remplir les asiles et les prisons de demi-fous, de détraqués, d'ennemis de la société.

Et tout cela se passe dans un pays qui a la prétention d'être le plus civilisé du monde.

* * *

Un projet de loi à l'effet de punir de la peine de mort les personnes coupables d'un enlèvement a été présenté, croyons-nous, devant la Législature de l'Etat du Rhode Island. Il faut espérer qu'il soit adopté et mis rigoureusement en vigueur. Ce sera peut-être le moyen d'exercer une crainte salutaire dans les rangs des "kidnappers".

Et que ne passe-t-on pas aussi une loi qui défendrait aux journaux d'accorder une publicité trop large aux exploits de bandits, aux récits de meurtres, etc.

L'expérience a pourtant amplement prouvé déjà que beaucoup de personnes ont appris l'abject métier du crime dans la lecture des journaux qui se font les lâches exploiteurs de la morbide curiosité populaire.

Maurice LAVALLEE.

Un nouveau fusible

PITTSBURGH, Pa.—La Westinghouse Electric vient de mettre au point un nouveau fusible appelé "De-Ion circuit breaker" (interrupteur de circuit De-Ion). Il offre l'avantage d'interrompre le courant sans toute surcharge dangereuse, sans endommager les lampes et autres parties du circuit d'éclairage. Ainsi se trouvent éliminés les dangers d'incendie par court-circuit, dans les maisons. La compagnie a consacré neuf ans et $500,000 à perfectionner ce fusible nouveau genre. L'appareil est blindé et à l'abri de toute manipulation.

—oOo—

Depuis le 1er juillet 1931, 70 pays ont augmenté leurs tarifs

WASHINGTON.—Soixante-dix nations et colonies ont augmenté leurs tarifs depuis le 1er juillet 1931, rapporte aujourd'hui l'association de politique étrangère. Trente et une nations ont mis en vigueur une augmentation générale.

—oOo—

Une banque centrale au Canada

OTTAWA.—Un grand intérêt est porté à Ottawa, à la déclaration que le T. hon. R.-B. Bennett a faite aux Communes à l'effet qu'il serait peut-être opportun d'établir une banque centrale opérant en harmonie avec la banque de réserve fédérale des Etats-Unis.

Si une banque de ce genre était établie, elle aurait ses quartiers généraux à Ottawa.

Cette question sera examinée avant la revision générale de la loi des banques, en 1933. Le gouvernement, dans l'intervalle, fera faire une enquête sur tout notre système monétaire et de crédit.

—oOo—

Préparatifs secrets de guerre ?

PARIS.—Le député Bouilloux-Lafont insinue qu'il se fait des préparatifs militaires secrets en Allemagne. Il prétend que le budget de 1932 alloue au ministère de la Guerre 157,160,000 dollars, pour les neuf mois entre avril et décembre. C'est une augmentation de 6,000,000 de dollars sur 1931.

Mort de Aristide Briand

PARIS.—M. Aristide Briand, surnommé l'apôtre de la paix, est mort lundi après-midi à l'âge de 69 ans.

Récemment, il avait démissionné comme ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Laval, à cause d'une santé précaire. Retiré à la campagne depuis sa disparition de la scène politique française, il était revenu à Paris, depuis une semaine pour suivre un traitement auprès de spécialistes de maladies cardiaques.

—oOo—

Les orphelins chinois

CHANGHAI.—Les milliers d'enfants qui sont devenus orphelins à la suite de la guerre dans la région de Changhai constituent le problème le plus délicat à régler. Les sociétés charitables et nombre de particuliers de l'établissement international nourrissent actuellement ces petits malheureux, mais si l'on ne prend bientôt des mesures définitives, l'on aura bientôt des hordes de petits barbares tout comme on en a eu en Russie.

—oOo—

La conférence du désarmement

GENEVE.—M. Arthur Henderson, président de la conférence mondiale du désarmement, a terminé la période de discussion générale de la conférence par un vibrant appel en faveur des enfants qui ont toujours à souffrir de la guerre. Le débat qui vient de se terminer, dit-il, a révélé et la grandeur de la tâche à laquelle se sont consacrés les délégués et le désir commun qu'ils ont d'arriver au succès. Le débat n'a pas fait connaître d'objections fondamentales au projet de convention préparé par la commission préparatoire du désarmement: tout le monde s'accorde à admettre la limitation des armements avec la surveillance internationale ainsi que la réduction des engins de destruction les plus puissants. La proposition française qui suggère une armée internationale agissant sous l'autorité de la Société des Nations constitue l'un des problèmes les plus importants et les plus difficiles que la conférence aura à résoudre: ce serait une situation pathétique s'il fallait qu'après que les nations ont renoncé à la guerre par le pacte Briand-Kellogg, la conférence dût passer son temps à formuler des règles pour la conduite de la guerre.

En Passant

Les Jésuites d'Espagne

L'on sait que depuis quelques semaines les Jésuites, en Espagne, ont été obligés de s'exiler à l'étranger, parce qu'un gouvernement imbu d'idées maçonniques ou subissant fortement leur influence, les a chassés en dépit des services incalculables qu'ils ont rendus à la population espagnole.

En frappant les **Jésuites, la Franc-**Maçonnerie sait qu'elle frappe à la tête, écrivait un journal de Paris, au lendemain de la publication du décret inique expulsant les fils de Saint-Ignace de la patrie de leur saint fondateur.

Elle ne frappe pas seulement en elle la milice dévouée à Rome et à l'unité catholique, elle frappe une élite intellectuelle qui constitue pour la papauté un état-major de premier ordre, elle frappe en même temps une merveilleuse congrégation enseignante qui, dans l'enseignement secondaire et supérieur est capable de rivaliser avec n'importe quel établissement universitaire, elle frappe une des plus belles congrégations missionnaires qui ait jamais travaillé à l'expansion du christianisme. Par la libre pensée païenne que représente la Franc-Maçonnerie, il est naturel que ce soit la Compagnie de Jésus qui prenne la première la route de l'exil et qui gravisse la première les marches du Calvaire.

Pour les services éminents de toutes sortes rendus à l'Eglise, pour la noblesse avec laquelle elle a supporté les coups de la persécution, Pie XI n'a pas craint de décerner à ces vaillants apôtres la plus haute récompense dont il dispose en les citant à l'ordre du jour de l'Eglise et de la chrétienté.

* * *

Chez les Soviets

Les bolchevistes de la Russie ne demeurent pas inactifs. Ils travaillent sans cesse à trouver de nouveaux moyens de répandre la doctrine communiste à travers le monde entier.

On vient de procéder, à Moscou, à l'ouverture d'une école de stratégie révolutionnaire, organisée par la Troisième Internationale. Cette école a pour but de préparer des instructeurs pour la propagande communiste dans les pays capitalistes.

On ne sait au juste quels résultats donneront les cours de cette école ni si les stratèges qui en sortiront seront plus capables de faire davantage du mal à la société que leurs devanciers. Mais il faut rendre justice à ceux-ci: ils se sont employés avec beaucoup d'adresse à répandre dans le monde leur doctrine et à pervertir les masses. S'ils n'ont pas toujours réussi, c'est qu'il reste encore assez de bon sens parmi le peuple pour rejeter des enseignements qui le conduiraient à la misère et à l'esclavage moral et matériel.

Tout de même, il est à craindre que les bolchevistes ne ralentiront pas leurs activités révolutionnaires. Les circonstances économiques présentes, si douloureuses, peuvent en faciliter l'évolution.

Seules la charité et la justice chrétiennes pratiquées par les grands et les riches de ce monde pourront contrebalancer l'influence perverse des doctrines bolchevistes.

* * *

Le coût de la Grande Guerre

La guerre mondiale a tué 10,677,000 personnes. Le nombre de ses blessés s'élève à 17,053,000.

Les cercueils des victimes placés l'un à la suite de l'autre formeraient une ligne aller et retour de Paris à Vladivostoch ou de New York à San Francisco.

Des sommes énormes ont été englouties dans le gouffre énorme que fut cette guerre. Elle aurait coûté $195,500,000,000.

Les peuples belligérants ont donc déboursé pour la mort de chaque ennemi $17,750. Et, comme valeur économique, on a dépensé $420,000,000,000.

Avec tout cet argent, chaque famille de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Russie, de la France, de la Belgique, de l'Angleterre et de l'Amérique aurait pu se bâtir une résidence de $2,500 avec un ameublement de $1,000 et un jardin de $500. On aurait encore eu assez d'argent pour construire une bibliothèque, un hôpital, un refuge de vieillards, des instituts supérieurs, des écoles libres dans chaque ville de 20,000 habitants.

Voilà la consommation de ce Moloch moderne. Et cependant, malgré la conférence du désarmement qui se tient actuellement à Genève, les nations se conduisent de façon à déclancher une autre guerre qui serait plus dévastatrice que la dernière.

Avant le désarmement matériel, il y a le désarmement moral. Hélas, on n'y songe guère à Genève! M. L.

LA SESSION PROVINCIALE

M. D. M. Duggan, chef du parti conservateur, dénonce le projet de loi de l'impôt sur le revenu.—M. W. R. Howson, député libéral d'Edmonton, et l'emprunt des $5,000,000.—Les ministériels défendent leur gouvernement.—Débat à propos des salles publiques.—M. L. A. Giroux et le bill des règlements de la chasse.—Résolution libérale acceptée à l'unanimité.—L'impôt sur le revenu.

(De notre correspondant parlementaire)

Avant d'être adopté, le budget a été l'objet de vives critiques faites par M. D. M. Duggan, chef du parti conservateur. Ce dernier présenta un amendement à la motion ministérielle d'adoption du budget. Cet amendement qui fut défait par un vote de 40 à 19, demandait la nomination d'une commission budgétaire qui serait chargée de trouver les moyens de rétablir l'équilibre dans les opérations financières de l'Alberta sans recourir à une augmentation des impôts. M. Duggan dénonça aussi, fortement, la future taxe sur le revenu imposée par le gouvernement provincial. Il demanda au gouvernement de ne plus fournir de garanties, de se retirer de toutes les entreprises commerciales dans le plus bref délai et de ne s'occuper que de ce qui est de son propre domaine.

Prêt à coopérer

Le gouvernement conservateur, dit M. Duggan, est prêt à faire sa quote-part pour aider à trouver la solution aux problèmes provinciaux. Je suggère que tous les partis de cette Chambre travaillent d'un commun accord à l'examen des demandes du budget de façon à trouver une solution aux problèmes financiers sans recourir à l'imposition de nouveaux fardeaux sur les épaules de la population de la province.

Contre la taxe sur le revenu

M. Duggan dénonça la nouvelle taxe provinciale sur le revenu disant que cette taxe affecterait gravement les petits salariés qui porteraient la plus grosse partie du fardeau.

Avant d'adopter un projet de loi relatif à une taxe provinciale sur le revenu, dit M. Duggan, la Chambre devrait prendre en considération les résultats désastreux qui découleront d'une augmentation des impôts, surtout à une époque semblable à celle que nous traversons où les salariés ne se trouvent guère dans une situation avantageuse. Un impôt provincial sur le revenu aurait été mieux vu en temps de prospérité normale, alors que le fisc aurait pu percevoir plus facilement l'impôt.

En 1930, d'après un rapport de la commission de la taxe au Manitoba, il appert que sur un revenu de $835,500 les employés avaient fourni $453,100 et les fermiers n'avaient fourni que $2,400. Il est donc évident, dit M. Duggan, que les employés auront à porter la plus grosse part du fardeau du problème financier dans cette province.

Mauvaise publicité

Apportant d'autres objections relatives à l'impôt sur le revenu, M. Duggan fit remarquer que le gouvernement fédéral avait déjà prescrit une taxe sur le revenu et qu'il ne serait pas sage d'en établir une autre dans la province. De plus, en imposant une telle taxe, la province se fait une très mauvaise publicité et éloignera de l'Alberta les capitaux des financiers. En autant que les corporations sont concernées, elles transporteront leurs pénates en dehors de la province si une telle taxe vient à les frapper trop durement.

De plus, le montant du revenu taxable en Alberta étant relativement peu élevé, il ne justifie pas le coût de la machine administrative que l'on sera bien obligé d'établir pour percevoir les impôts.

Je crois, dit M. Duggan, que la province ne retirera pas plus de $500,000 de cette nouvelle source de revenus.

La taxe, si on l'impose sur les revenus de 1931, devient rétroactive et soulève de fortes objections. En effet, elle signifie que la taxe sur le revenu de l'année dernière devra être payée à même le revenu de l'année courante, ce qui, pour plusieurs cas sera une chose impossible, dit M. Duggan.

Amendement hors d'ordre

Un amendement présenté par M. W. R. Howson, député libéral d'Edmonton, demandant que le gouvernement reconsidérât les estimés budgétaires et effectuât de plus grandes économies avant d'étudier tout projet d'imposition de nouvelles taxes fut déclaré hors d'ordre par M. Johnston, Orateur de la Chambre.

Le règlement de l'Orateur fut maintenu par un vote de 39 à 16.

Faisant allusion au lancement de l'emprunt de $5,000,000 par le gouvernement, M. Howson fit remarquer que malgré les difficultés économiques actuelles l'emprunt avait été sursouscrit en l'espace d'une heure. Ceci démontre amplement que d'un côté l'argent ne fait pas défaut au Canada. D'autre part, plus de 700 personnes sont venues ici, près des édifices parlementaires nous dire qu'elles n'avaient pas de pain ni d'argent. Il est évident, ajouta M. Howson, qu'il y a plus d'argent que le montant dont le gouvernement a besoin, qu'il y a beaucoup trop de richesses détenues par un petit nombre d'individus et que les pauvres sont très nombreux.

Pendant son discours sur le débat du budget, M. Howson critiqua fortement le gouvernement dans ses dépenses publiques.

M. J. R. Love, député fermier, défend le gouvernement

M. J. R. Love, député fermier de Wainwright, a défendu vigoureusement le gouvernement des attaques portées contre celui-ci par M. Howson. Il défia les adversaires du gouvernement de prouver qu'il y a au Canada une province, à l'exception de l'Alberta, où l'appropriation "per capita" pour les services publics est moins élevée qu'il y a dix ans. En 1921, l'Alberta a voté une somme de $8,343,000 pour services publics, ce qui représente une dépense "per capita" de $14.18. Aujourd'hui, en plus de l'établissement de plusieurs nouveaux services publics, le gouvernement fera voter une somme de $9,845,647, ce qui représente une dépense "per capita" de $13.46 comparée à $14.18 qui était celle de 1921.

Au sujet des taxes, M. Love dit que le gouvernement ne pouvait continuer à écouter favorablement les demandes des services publics et à porter sa part du poids du fardeau des secours de chômage sans trouver de nouvelles sources de revenus. Au dire de M. Love, le peuple de l'Alberta souffrira moins que les peuples des provinces voisines de l'imposition de nouvelles taxes.

En réponse à une question de M. H. C. Farthing, député conservateur de Calgary, M. Love déclara que le gouvernement accordera une équitable exemption de taxes aux familles nombreuses.

Adoption du budget

Le budget fut adopté sans division après seulement trois jours de débat.

L'hon. M. Brownlee défend l'attitude du gouvernement relative à son silence sur le débat

Le gouvernement, a déclaré M. Brownlee en réponse aux reproches de ses adversaires à propos du dénouement rapide du débat sur le budget, a cru sage d'agir ainsi afin de ne pas prolonger inutilement un débat qui sera repris lorsque l'on discutera le bill de l'impôt provincial sur le revenu. A cette occasion les membres de l'opposition auront sûrement la chance de faire connaître leurs opinions sur la situation financière de la province.

Le premier ministre se dit satisfait de constater que le débat sur le budget a été de courte durée. Il fit aussi remarquer que ceux qui ont voulu parler sur ce sujet ont eu l'occasion de le faire. Le débat sur le discours du trône a été très long, ajouta le premier ministre et a été l'objet de deux amendements. Durant le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône, on a longuement parlé de la situation financière de la province. La prolongation du débat sur le budget aurait probablement fourni l'occasion de redire les mêmes choses.

Je n'ai pas voulu répondre aux attaques de nos adversaires sur le budget, dit M. Brownlee, parce que je voulais accélérer l'expédition des affaires que la Chambre doit examiner. D'ailleurs, quand le temps du débat sur le bill de l'impôt provincial sur le revenu sera arrivé, j'aurai bien l'occasion de dire ce que je devrai déclarer.

Les salles publiques

Le gouvernement a présenté un bill pour amender le "improvement district act."

La présentation de ce bill a donné lieu, lors de sa deuxième lecture, à une série d'escarmouches entre les députés de la droite et de la gauche. Disons d'abord qu'en vertu de ce bill les salles publiques ne paieront pas de taxes.

M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, déclara qu'il craignait fort que le gouvernement n'imposât pas de taxes aux seules salles publiques des U.F.A.

M. D. M. Duggan, conservateur, s'opposa à ce bill en déclarant que les exemptions stipulées dans l'amendement des taxes imposables étaient trop nombreuses.

M. Hugh W. Allen, député fermier de Grande Prairie, dit que l'opposition se méprenait sur le sens d'une salle publique érigée dans un district rural. Une telle salle est nécessaire au bien-être de la population rurale. Elle lui permet de se réunir, de s'amuser. C'est un édifice qui d'après sa fin doit être exemptée de toute taxe.

M. G. MacLachlan, député fermier de Pembina, souligna la nécessité de la présence d'une salle publique dans les districts du nord. Les salles ont été construites et payées par les pionniers de ces régions. De plus, ces salles n'auraient pu être construites par des particuliers parce qu'elles ne leur rapporteraient aucun bénéfice.

M. F. C. Jamieson, conservateur, demanda que le bill soit rédigé d'une façon plus explicite afin de savoir quelles salles seraient exemptées du paiement des taxes.

M. Webster dit que toutes les salles publiques qui faisaient payer un prix d'entrée devraient être taxées.

M. O. St-Germain, député fermier de Saint-Albert, demanda que les salles publiques des villes et des villages soient placées sur un pied d'égalité avec celles des districts ruraux.

L'hon. M. R. G. Reid, ministre des affaires municipales approuva la suggestion faite par M. St-Germain. Il déclara en outre que M. Webster allait un peu loin lorsque celui-ci demandait que les salles publiques qui exigent un prix d'entrée ne soient pas exemptes de taxes. L'argent ainsi perçu, dit M. Reid, sert à payer les dépenses de l'entretien de la bâtisse. Toute salle qui ne servirait qu'à amasser des profits devrait nécessairement être taxée, dit M. Reid.

Le nouveau bill relatif à la chasse ne nuira pas au commerce des métis

M. L. A. Giroux, député libéral de Grouard, a parlé vendredi dernier sur le nouveau bill qui a trait à la chasse (Alberta game act). Il adressa la parole au nom des Indiens et des Métis du nord qui, dit-il, peuvent être ennuyés par une des clauses du nouveau bill qui défend le négoce des produits de la chasse. Les Indiens et les Métis comptent beaucoup sur la vente d'articles fabriqués avec les peaux d'orignal pour leur subsistance. Or cette clause leur défend la vente de ces articles.

L'hon. M. George Hoadley, ministre de l'agriculture, assura M. Giroux que le bill concernait surtout le fonctionnement des règlements de la chasse. D'ailleurs, ajouta M. Reid, des ordres en conseil feront disparaitre toutes les difficultés qui pourraient survenir.

Résolution libérale adoptée à l'unanimité

Approuvant une résolution présentée par M. J. J. Bowlen, député libéral de Calgary, la Chambre a décidé que toutes les entreprises commerciales qui ont reçu des garanties de la province devront remettre leur dernier rapport financier annuel devant la Chambre 15 jours avant l'ouverture de la session. Ce rapport devra être certifié par l'auditeur provincial ou par un autre auditeur autorisé. Cette résolution qui fut unanimement acceptée est la première que l'opposition réussit à faire passer, cette année.

La taxe de l'impôt sur le revenu

L'hon. M. R. G. Reid, trésorier provincial, a déposé un mémoire relatif au nouveau projet de loi de l'impôt provincial sur le revenu. Dans ce mémoire, il est fait mention d'une taxe d'administration qui sera de $3.00 pour chaque contribuable. Ceux qui ne tombent pas sous le coup de la loi sur le revenu n'auront pas une telle taxe à payer.

La taxe est basée sur le revenu de 1931. La moyenne des taux pour les personnes est la suivante: Taxe de 1 pour cent sur un revenu imposable jusqu'à $2,000; 2 pour cent sur un revenu imposable de 2 à $4,000. Le taux de 1 pour cent augmente graduellement à partir de $1,000 jusqu'à $25,000. Ainsi, un revenu de $25,000 est taxé à un taux de 24 pour cent. Au delà de $25,000, le taux est de 25 pour cent.

Sont exémptés de l'impôt les célibataires qui ne gagnent que $750 par année et les personnes mariées qui ne gagnent que $1,500. Une famille sera exemptée de $400 par chaque enfant.

Tableau des taxes

Voici un tableau montrant la taxe qui doit être payée par un contribuable sur un montant imposable à partir de $800 jusqu'à $10,000.

Revenu	Célibataires ($750: Exempts)	Mariés ($1500: Exempts)
$ 800	$ .50	—
900	1.50	—
1,000	2.50	—
1,200	4.50	—
1,500	7.50	—
1,800	10.50	$ 3
2,000	12.50	5
2,500	17.50	10
3,000	25.00	15
3,500	35.00	20
4,000	45.00	30
4,500	55.00	40
5,000	67.50	50
6,000	100.00	75
7,000	142.50	105
8,000	195.00	155
9,000	257.50	210
10,000	330.00	275

A cette taxe, il faut ajouter celle d'administration qui est de $3.00. Cette taxe d'administration est imposée dans le but de payer les dépenses encourues par l'administration de la loi de la taxe provinciale sur le revenu.

Les corporations

Les corporations paieront une taxe de 4 pour cent sur tout revenu net ou sur tous les profits dépassant $1,000.

Certaines corporations ne paieront pas cette taxe telles que celles qui paient déjà une taxe en vertu de l'Acte de la taxation des corporations.

Voici un exemple qui illustrera un peu comment se fera le mode de la perception de la taxe: Un célibataire qui aurait eu un revenu de $800 en 1931 aura d'abord une exemption de $750; il ne lui restera donc qu'une somme imposable de $50.00. Comme le taux est fixé sur une base de 1 pour cent, la taxe que versera ce célibataire ne sera donc que de 50 sous. Mais comme il est obligé de payer $3.00 pour la taxe d'administration le montant total s'élève à $3.50.

Un père de famille qui a deux enfants et dont le revenu en 1931 s'est élevé à $2,750 ne paiera la taxe que sur un montant de $450. En effet, ce père de famille reçoit d'abord l'exemption de $1,500 acordée aux personnes mariées plus celle de $800 dont il bénéficie dans les personnes de ses deux enfants. Le montant global de ses exemptions est de $2,300. Ce dernier montant une fois soustrait de celui de $2,750, il reste une somme de $450 qui devient le revenu imposable. Au tauux de 1 pour cent, il paiera donc $4.50, plus $3.00 pour la taxe d'administration.

—oOo—

Chronique de l'A. C. F. A.

Assemblée régulière de l'Exécutif, jeudi, le 10 mars, à huit heures précises, à l'endroit ordinaire.

* * *

Nous prions de nouveau les cercles de bien vouloir nous faire connaître le plus tôt possible les noms des commissaires. Ceci est absolument nécessaire pour le concours de français de 1932 qui est actuellement en marche.

* * *

Prière de faire parvenir au secrétariat le ou les noms d'institutrices bilingues.

* * *

Le ou les cercles ayant des argents en caisse à la suite de la perception des cotisations sont priés d'en faire remise dans le plus bref délai au trésorier-général de l'A.C.F.A., M. H. E. Patenaude, 10173 114e rue, Edmonton.

A l'avenir, l'on est prié de se rappeler que toutes les sommes d'argent devront être envoyées **directement** au trésorier-général.

Le secrétaire général.

Officiers du cercle de Girouxville

L'élection des officiers du cercle de Girouxville de l'A.C.F.A. qui vient d'être tenue a donné les résultats suivants:

Président honoraire:
M. l'abbé J. A. Normandeau
Président,
M. Paul Z. Pelletier
Vice-président,
M. Ubald Béchard
Secrétaire-trésorier,
M. L. A. Gosselin

Conseillères: Mmes Urgel Limoges, Jos. Dumas et L. A. Gosselin;

Conseillers, MM. John Savard, Hector Verstraete et Paul Dumas.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Les enfants gâtés

Les parents, en général, sont d'une partialité révoltante pour leurs enfants, parce qu'ils sont une partie d'eux et qu'ils les aiment, et, à ce titre-là, ils sont prêts à les excuser sans conscience, à les louer sans mesure.

Si de tout temps, dans tous les rayons, on gâte les enfants, cela tient sans nul doute à leur faiblesse et à leur inconscience.

Leur faiblesse qui, dans l'ordre intellectuel aussi bien que dans l'ordre matériel, les met complètement à la merci des parents: il faut le guider, le diriger, il ne sait pas quelle est la saison, il ne sait pas s'il souffre du chaud ou du froid; il faut penser pour lui, il faut le seconder en tout; il ne sait pas que le feu qui attire peut brûler, etc. Il va sans force, sans intelligence, au hasard de ses instincts naturels et, sans une surveillance étroite, sans un amour immense et vigilant, ce frêle petit être ne pourrait jamais vivre.

Non seulement la faiblesse de son corps et celle de son esprit nous engagent à lui donner mille soins, mais encore sa naïve inconscience morale nous porte à ne le considérer coupable en rien, par suite à tout excuser de lui et à tout lui pardonner.

Voilà les considérations qui nous font gâter les enfants. Elles s'augmentent de ce sentiment très doux au coeur des parents qu'un enfant leur doit tout, que vous êtes tout pour lui et votre besoin de dévouement autoritaire y trouve agréablement une entière satisfaction.

C'est donc avec justice, parents, que vous gâtez vos enfants, lorsque vous ménagez leur faiblesse et que vous excusez leur inconscience.

Mais prenez-y garde! Cette faiblesse et cette inconscience doivent disparaître à mesure que l'enfant grandit, et vos gâteries tendraient à prolonger cet état qui doit, de toute nécessité, faire place à un autre, à mesure que le développement s'opère.

Si vous avez raison en traitant les enfants avec cette partialité affectueuse, il faut que votre fermeté croisse en même temps que se forme la conscience de l'enfant et le sentiment de sa propre responsabilité.

Non pas que vous devez traiter un bambin de huit ans comme une grande personne et que vous ne devez pas tenir compte des défaillances, des étourderies, des tentations de cet âge; non, mais vous devez le faire en dehors de lui-même; qu'il ne tente pas chez vous cette tendance à expliquer ses petites méchancetés, ses actes répréhensibles, par la considération de sa jeunesse; qu'il ne devine pas que des règles spéciales et très douces sont créés en sa faveur.

Si vous voyez votre enfant fatigué commettre une faute inconsciente, vous pouvez fort bien vous dispenser d'une morale, qui vous semble audessus de ses forces pour le moment.

Mais chaque fois qu'il se rend compte qu'il a conscience, soyez impitoyable, ou du moins paraissez impitoyable.

Il faut que vous représentiez pour lui la justice absolue, la morale qui ne transige pas, la fermeté douce mais inébranlable.

Le cerveau trop jeune ne peut concevoir la vertu d'une façon abstraite, il faut qu'il la localise dans ceux qui l'entourent. Soyez donc pour eux l'honneur, l'impartialité, la droiture, le courage; ne transigez pas avec le devoir et, s'il vous faut user de clémence, ne le faites qu'après avoir insisté sérieusement sur la faute et montrez que votre indulgence n'en atténue en rien la gravité.

Le ricaneur

Ce n'est pas l'homme au caractère gai qui, lui, est un bienfait de Dieu. Vous vous assez à une table, le front chargé de soucis. L'homme gai est en face de vous. Le feu d'artifice s'allume, grandit, mousse, pétille, et vous arrache, un instant, à tout ce qui vous ronge.

Ce n'est pas non plus l'esprit critique qui, après vous avoir écouté avec bienveillance, souligne les objections et met en balance le "pour" et le "contre".

Ce n'est même pas le taquin qui est le citron dans la salade. . . ni le moqueur qui en est le vinaigre.

Non. . . lui, c'est le **ricaneur.**

* * *

Le ricaneur ricane.

Il ricane sans objet précis.

Il ricane parce qu'il a besoin de ricaner, comme certains chiens qui ont besoin de se faire des dents, et qui se les font sur tout.

Le ricaneur n'argumente pas, il rapetisse, il ridiculise, il corrode.

Il a comme une jaunisse d'intelligence et de coeur, qui lui fait voir tout en jaune.

D'avance, et avant de connaître, il démolit ce que vous allez lui exposer.

Il s'érige en tribunal sans appel.

Tous les autres peuvent se tromper.

Lui, jamais!

* * *

Toute initiative est sa proie.

Toute beauté est son dessert. Et, comme le serpent, il bave dessus avant de le manger.

Sa volonté est de casser les bras. . . et les reins aussi, quand il le peut. . . de briser les ailes. . . de verser de l'acide dans les cerveaux.

Et comme le corps est le "repoussé" de l'âme, son visage est généralement crispé, ses lèvres minces, sa bouche sarcastique, ses yeux sans indulgence.

Car le ricanement est embusqué en lui, telle une araignée au fond de sa toile.

Et s'il détient une parcelle d'autorité, même la plus petite, il s'instaure en tyran, au nom de toute l'autorité.

* * *

Quand le ricaneur sévit dans un milieu populaire, à l'école, dans l'usine, au bureau, au régiment, alors il fauche tout autour de lui.

Sans aucune valeur par lui-même, raté par définition, il devient une puissance négative; il a un rayonnement d'infécondité. Il est plus néfaste que le mancenillier qui, lui, ne détruit que les plantes à son ombre. Le ricaneur est une ombre mouvante, avide d'éteindre le soleil à tout le monde.

C'est à cause du ricaneur que l'ouvrier honnête n'ose pas venir à une messe du dimanche.

A cause de lui, tout un peuple d'usine fait demi-tour à la porte de l'église quand le pauvre cercueil d'un camarade y entre.

Le ricaneur sévit jusqu'au bord de la tombe.

A cause de lui, on jettera de la terre sur le cercueil, mais pas d'eau bénite. . .

A cause de lui, on laisse mourir, et on meurt soi-même, comme un chien.

* * *

Le ricaneur est le père de cette maladie moderne qu'on appelle du nom louche de "respect humain."

Le respect humain, assassin de tout ce qu'il y a de bon, de tendre, de filial, de reconnaissant dans l'âme des humbles.

Qui dira le chiffre de ses morts. . . le nombre effarant des vérilités qu'il a couchées dans la tombe des lâches!

Que de bouches humaines se sont tues, et qui avaient pourtant quelque chose à dire!

Oui, que d'actes de foi. . . que de paroles d'amour ont été étouffées dans la gorge, parce que le ricaneur, ou ses esclaves, étaient là. . .

Que de fils ont rougi de leur père.

Que de chrétiens se sont écriés devant le grand Christ, mort pour eux, sur la croix: "Je ne connais pas cet homme!. . ."

Et dans l'ombre, le ricaneur a tressailli d'une inapaisante joie.

* * *

Mais le ricaneur ne sévit pas seulement dans le peuple.

On le trouve, tout autant, installé sur son fauteuil de juge, dans ce qu'on appelle "la société". . . celle qui pourrait être plus indépendante, et qui ne l'est pas.

D'une intelligence de destruction... bourré de lecture. . . en apparence "à la page", le ricaneur guette ici tout ce qui le dépasse, pour l'arrêter.

Le succès l'attriste.

L'optimisme, ce succès virtuel et permanent, l'exaspère.

Il n'a aucune notion de la puissance de la faiblesse et de la valeur des forces spirituelles.

Quand vous lui exposez, en confiance, un projet qui vous est cher, et qui vous paraît possible, le ricaneur a tôt fait de vous le saccager.

Là où tout est simple et spontané, il découvre des mobiles inattendus et compliqués. Et on reste confondu d'avoir été si bête et, une fois de plus, roulé par son propre Idéal.

Car ce ricaneur a une manière à lui, tantôt devant vous, mais plutôt derrière vous, de démontrer l'inutilité de tout effort qui n'est pas le sien... et l'inexistence de l'étoile qu'on aime, et vers laquelle on marchait avec tant d'amour.

Parfois, dans les champs, vous apercevez une machine étrange, tirée allègrement par un cheval. C'est long, c'est plat. . . cela ressemble à un serpent raidi. C'est un lanceur d'acide sulfurique. On l'emploie contre les fleurs jaunes qui poussent au milieu des jeunes blés.

Partout où cette machine passe, c'est la mort. Toute fleur atteinte est une fleur détruite.

Le ricaneur de "la société" est quelque chose de semblable.

Seulement, ici, ce n'est pas la fleur jaune qui l'intéresse. . . Oh, pas du tout! Celle-là a son destin. . . C'est banalité de la combattre. . . "Allez donc au dancing, Mademoiselle, si cela vous chante. . . Menez une vie de bâtons de chaises. . . Que m'importe."

* * *

Mais les autres fleurs!. . . celles qui peuvent devenir des fruits. . . et parfois quels fruits!. . . La joie infernale de les arrêter dans leur essor. . . de vaporiser sur elles l'acide d'un esprit amer et désabusé.

Là aussi, comme dans le monde ouvrier, qui dira les gazés, les morts du ricaneur!. . .

Que de beaux jeunes gens n'ont pas été plus loin. . . à cause de lui!

Que de jeunes filles, qui avaient rêvé de faire le voyage, simplement, purement, familialement comme leur mère. . . Ouvrez les journaux, et voyez ce que le ricaneur en a fait.

Et combien d'hommes éminents du siècle dernier ont battu à froid la religion, en apparence à cause de la Science. . . en réalité parce qu'ils avaient peur du ricaneur de journal ou du ricaneur de salon. . .

Que d'apôtres qui allaient partir. . . qui étaient partis. . . Et puis . . . un éclat de rire. . . le doute. . . on s'arrête devant l'Idéal qui appelle . . . et qui, paraît-il, n'est plus qu'une fumisterie. . .

* * *

Bienheureux, les timides, les rougissants, qui ne se buttent pas contre le ricaneur sur leur route montante.

Bienheureux les simples qui, dans leur foi naïve, ne comprennent rien à ce qu'il veut dire.

Mais, plus heureux encore, les robustes d'âme, qui le regardent en face, et puis, en chantant, le dépassent.

Et si j'écris ces lignes, c'est pour le réconfort de tous ceux qui s'en vont vers l'action. . . vers l'éternelle lumière. . . qui gardent leur foi sainement, comme une aristocratie. . . qui se redressent, et qui accrochent leur chapeau aux étoiles quand, à la croisée des chemins, ils rencontrent un des fils de Voltaire, au hideux sourire. . . de Voltaire, le ricaneur suprême. . .

Pierre L'ERMITE.

Les yeux

Qu'ils sont beaux, à l'heure du réveil, les yeux purs des petits enfants! Dans le petit lit blanc, douillet et chaud, ouaté comme un nid de passereaux, Bébé a fait dodo, et son bon sommeil, tout peuplé de beaux songes a rendu son regard plus céleste encore. Il fait déjà grand jour. Entre les fins rideaux, le soleil glisse un rayon qui va dorer le front blanc, les cheveux de soie. Sous sa caresse impondérable, les beaux yeux s'ouvrent. La bouche aux lèvres en cerise esquisse un sourire. Deux quenottes se montrent, une petite main s'agite, des petons roses s'échappent de sous les couvertures; on s'étire, on baille et, de nouveau, on sourit. Qu'ils sont beaux, à l'heure du réveil, les yeux purs des petits enfants, les yeux purs qui chantent maman. . .

* * *

Ils brillent d'un éclat radieux les yeux de l'écolier heureux dont la croix, insigne d'élite, vient récompenser le mérite. Premier succès, premier sourire du travail. On a bien étudié pendant une semaine, on a bien travaillé, on s'est donné de la peine, mais on a réussi et la croix, signe de succès est épinglée, brillante, sur le petit coeur qui bat, très fort. Les yeux de l'écolier heureux rayonnent d'un éclat radieux. . .

* * *

Ils brillent d'un espoir charmant, les jolis yeux des fiancées quand leur regard si caressant se pose sur l'anneau passé la veille à leur doigt frémissant. Toute l'espérance humaine se reflète en eux quand ils se posent sur le diamant, brillant comme la lumière et la rosée, dont les para l'élu. Mille rêves, tout tissés d'or se brodent en leur esprit ravi. Elles sont la joie, l'espérance, et l'amour, les fiancées aux yeux charmés. . .

* * *

Ils brillent de la lumière céleste les yeux calmes des religieuses qui, pour l'Epoux Mystique ont tout abandonné. Rien n'existe que leur amour, mille fois plus fort que les affections terrestres; en leur âme c'est le calme, le calme et la prière qui mettent en leurs yeux l'éclat d'une lampe de sanctuaire. . .

* * *

Ils brillent de joie et de fierté, les yeux de la jeune maman qui admire son premier-né. L'enfantelet potelé s'agite, gracieux, et gazouille, et sourit. Elle le contemple, adorante et joyeuse, la jeune maman heureuse. Et doucement, ses lèvres souriantes se posent sur la menotte ayant des gestes d'ailes, pour un baiser grave comme la tendresse qui fait rayonner ses yeux de joie et de fierté. . .

* * *

Ils brillent des larmes versées, les yeux de la veuve éplorée qui a perdu pour son malheur le compagnon de toute sa vie. Lente en ses voiles, le coeur gros de sanglots contenus elle se penche sur la tombe où celui qu'elle a tant aimé vient de disparaître à jamais. Elle pense à son foyer vide, à sa maison attristée et les pleurs indisciplinés reviennent à ses yeux lassés. . .

* * *

Ils sont beaux, ils sont reposants, les yeux éteints des grand'mamans. Perdues dans la robe antique, un petit bonnet, dernière coquetterie, posé sur leurs cheveux d'argent, elles laissent tomber sur leurs genoux tremblants leurs mains inertes et flétries, leurs mains diligentes qui ont tant travaillé. Elles sont vieilles, elles sont le pasé. Elles ont tant vu, tant souffert, tant pleuré, qu'en leur beau regard résigné, l'indulgence entière est passé. Ils sont beaux, ils sont reposants, les yeux éteints des grand'mamans.

Odette-L. OLIGNY.

(Le Canada).

Préfecture vacante

Un préfet venait de mourir.

Il ne manquait pas de candidats à la succession. Certains manifestaient même une impatience d'assez mauvais goût.

Le défunt n'était pas encore conduit à sa dernière demeure qu'un candidat demandait au ministre compétent:

—Vous opposeriez-vous à ce que je prenne la place du défunt?

—Non, répondit le ministre, absolument pas; entendez-vous avec **l'entrepreneur des pompes funèbres.**

A force de maigrir

—Dis donc Léon, je viens de me peser, je n'ai plus que 120 livres, j'en ai perdu dix en deux mois.

—Continue: dans deux ans tu auras disparu.

Consolante certitude

—Votre demande m'honore, M. Robinet, mais je suis veuve pour la troisième fois et je craindrais de vous porter malheur en vous épousant.

—Mais non, chère madame, mais non!. . . Je suis sûr au contraire que c'est **moi qui vous enterrerai!**

L'importance de ce choix

Du choix d'une épouse dépend le bonheur de toute la vie et peut-être le salut du mari et des enfants. Et cependant, que de légèreté dans ce choix, que d'imprudence, que d'irréflexions!

Le choix d'une épouse, disons-le franchement, est moins difficile que le choix d'un époux. Le bon sens, l'amour de l'intérieur, et surtout la vertu se rencontrent plus souvent chez la jeune fille élevée chrétiennement que chez la plupart des jeunes gens.

Allez donc, jeune homme, allez donc chercher celle que vous désirez pour épouse non pas dans les fêtes publiques, mais dans les familles plus modestes que brillantes, plus vertueuses que fortunées. Nous allons indiquer les **qualités** que devrait avoir une jeune fille pour rendre heureux celui avec qui elle doit passer sa vie.

Un bon coeur, c'est un coeur aimant, dévoué, un coeur qui, dans sa famille, sait s'oublier pour soigner son père ou sa mère malade, pour remplacer sa mère auprès de ses frères plus jeunes, qui sait se priver d'une fête pour faire plaisir aux autres. Oh! la bonne recommandation pour un mariage heureux que cette parole: Elle a soin de ses parents.

Un bon coeur, c'est un coeur compatissant qui accompagne sa mère auprès des pauvres; un coeur généreux qui aime à travailler, à se priver, sans le dire, pour soulager la misère; un coeur bienveillant qui sait pardonner.

Un bon coeur, c'est un coeur pur qui n'est ni gâté, ni exalté par des lectures romanesques, qui voit la vie telle qu'elle est, sait jouir des joies que Dieu répand autour d'elle, mais se prive de celles qui la dissiperaient et lui rendraient moins doux et moins bon son intérieur qu'elle aime avant tout.

Piété. C'est la connaissance pratique de tous les devoirs d'état. C'est la prière du matin et du soir qui appelle Dieu, implore son secours et le remercie. C'est la fréquentation des sacrements qui soutiennent, encouragent: c'est l'exemple donné à tous, de toutes les vertus qu'exige la vocation d'épouse et de mère chrétienne; c'est le zèle prudent, sage, affectueux pour attirer au bien et à Dieu ceux qu'on aime.

La piété a pour base le renoncement à sa propre volonté, le support des défauts des autres, le soin de se prêter à tout ce qui est utile et agréable avec la pensée de conduire les âmes à Dieu.

Esprit élevé. L'esprit élevé n'est pas l'esprit qui possède beaucoup de connaissances et qui surtout fait parade de ce qu'il sait.

Ce qu'il faut, c'est une femme qui d'abord, sache rester chez elle; une femme qui, instruite convenablement, puisse instruire ses enfants ou au moins présider utilement à leurs études et parler d'autres choses que de toilette et de plaisir; une femme qui sache écouter un mari sérieux, tenir avec lui de douces et graves conversations, s'intéresser à sa carrière, à ses travaux, l'encourager au besoin, modestement et fortement; une femme qui soit non pas une servante, mais une aide et un soutien.

Amour de l'ordre. L'ordre est le ciment de la maison; par lui, tout tient, tout se maintient, tout se conserve L'ordre suppose l'activité pour ne pas retarder de mettre chaque objet à sa place, le goût pour deviner la place de chaque chose.

—oOo—

Décalogue du mariage

Le juge Joseph Sobat, du tribunal suprême de Chicago, mettant à profit l'expérience acquise dans l'exercice de ses fonctions, vient de rédiger un "Décalogue du mariage" lequel résume les moyens, à son avis, les plus sûrs, pour faire qu'entre époux, "la lune de miel n'épuise jamais tous ses quartiers". Voici le décalogue:

1. Supporter et se supporter.
2. Travailler unis, profiter de la vie unis et vieillir unis.
3. Eluder quelque motif qu'il soit de querelle.
4. Supprimer instamment les divergences; faire en sorte que les petits différends ne viennent pas à s'accumuler et à former une montagne.
5. Parler toujours avec franchise. Ainsi vous arriverez toujours à vous accorder.
6. Les piliers du foyer sont la sympathie, la bonne humeur et la compréhension mutuelle.
7. Joyeux bonjour le matin et encore plus joyeux bonsoir.
8. Distribuez vos responsabilités, comme vous distribuez vos plaisirs.
9. Vivez en votre maison sans vous préoccuper qu'elle soit humble. Mais qu'elle soit "vôtre."
10. Faire au cours de vos méditations nocturnes, la revue de vos actions du jour. Ne jamais se coucher sans avoir fait au préalable un exament de conscience qui vous permette de dormir tranquille et de vous éveiller sans mauvais souvenirs.

La houpe à poudre cache plus de trace de larmes chez la femme que toutes les sympathies quelconques.

Pour que l'âme ait des ailes

La prière est une audience donnée par le ciel à la terre où l'homme, humble créature, peut louer son Créateur, le remercier et lui demander de nouvelles faveurs; c'est une conversation entre Dieu et l'homme ou plutôt c'est un coeur à coeur.

C'est le soutien de l'âme, c'est sa respiration et c'est sa vie. Participant à la nature surnaturelle elle a des aspirations ou mieux encore des besoins surnaturels.

Quand l'âme ne prie pas elle devient comme un oiseau auquel on aurait coupé les ailes, elle gémit, elle souffre, parfois sans s'en rendre beaucoup compte; toujours elle se sent faiblir comme le corps lorsqu'il manque d'air.

Pourquoi donc refuser cette nourriture à l'âme? Ah pourquoi vouloir l'empêcher de vivre, la retenir sur cette terre où tout est illusion et mensonge? pourquoi l'empêcher de voler vers Dieu son principe et sa fin?

Si elle souffre, si elle pleure, pourpourquoi ne pas la laisser aller chercher du courage, de la patience, raconter à Dieu sa peine, demander de la résignation et de la force? pourquoi lui refuser sa seule consolation?

Si elle aime, pourquoi ne pas la laisser aimer en Dieu, confier à Dieu ses affections, lui demander conseil et surtout l'aimer par dessus tout car Lui seul en est digne?

Si elle est dans le besoin, pourquoi ne pas la laisser demander à Dieu ce qui lui manque? Il peut donner tout! Il s'est donné lui-même.

Si elle est heureuse, pourquoi la retenir dans sa reconnaissance, pourquoi l'empêcher de remercier le divin Bienfaiteur?

Si la terre est petite à ses yeux, si elle ne peut s'en contenter, pourquoi ah! pourquoi toujours la retenir?

Ce n'est pas en vain qu'on veut l'empêcher de vivre qu'on veut la priver de Dieu. Si elle ne prie pas, elle ne peut rester dans un juste milieu, elle baisse, elle faiblit et parfois elle meurt à la vie surnaturelle.

Puisque tu n'es pas faite pour cette terre d'exil, ô mon âme, vole donc vers ton Dieu! élève-toi sur les ailes de la prière! vis et sois heureuse!

—oOo—

Celle qu'il a choisie

Marguerite a vingt ans. François en a autant. Tous les deux sont fiancés; dans quinze jours, au pied des autels, ils se jureront mutuel amour, mutuel support, mutuelle fidélité.

C'est près de sa mère, et à l'école, et à l'église, que Marguerite a su, jusqu'à présent, dépenser tout son temps.

—Les fonts baptismaux du vieux temple lui rappelle son baptême et ses serments de vraie chrétienne. La Sainte Table, sa pureté de première communiante, sa robe immaculée, sa couronne et la chaire de vérité, lui remettent devant les yeux le pasteur vénéré qui tant de fois, pour son bien, lui fit large part de ce que donne la Sainte Eglise.

—A l'école! à l'école!. . . la vieille maitresse n'est plus là, mais . . . Marguerite s'en souvient. Pour ses tendres années, la digne demoiselle fut si bonne. Et si Marguerite, aujourd'hui, sait lire, écrire, compter, si toujours on l'a vue digne, modeste, réservée, pieuse, obéissante, mademoiselle la Maitresse y serait-elle pour rien?

—Mais, c'est à la maison paternelle que Marguerite nous attend. Sous l'oeil de sa mère, elle apprend. C'est là que François, un jour, la discerna entre mille. Dites donc, ô François, la raison de votre choix.

—De longtemps je vis Marguerite... à l'église, pieuse; sur le chemin, réservée; à la mason, laborieuse. Ennemie de l'oisiveté, habile au travail, maintes fois je me plus à la voir prestement, sur le rouet ou le métier, sur la machine à coudre ou la machine à laver, près de la marmite ronronnante ou de la table à nappe blanche, délicieusement dressée, je me plus, dis-je, à la voir tout bonnement exécuter le programme de la vraie ménagère, de la femme comme il faut.

C'est ainsi que j'aimai Marguerite. On me la promit, je l'aurai, elle sera ma femme, ma digne compagne et, franchement, je croirai avoir trouvé en Marguerite ce vrai trésor de "femme forte" que n'égalent pas tous les trésors du monde et devant lequel s'éclipse, la "coquette égoïste moderne", qui remplit le monde de l'éclat de ses atours et son foyer de chagrins.

—oOo—

Récentes statistiques franciscaines

Dans le monde entier

Nombre de religieux, 22,004; couvents et résidences, 1,909; élèves des collèges séraphiques, 8,115; clarisses, 12,-919; tertiaires réguliers, 81,605; tertiaires séculiers, 1,628,959; archevêques franciscains, 12; nonce apostolique, 1; délégués apostoliques, 2; évêques, 39; vicaires apostoliques, 23; prélats nullins et administrateurs apostoliques, 9; préfets apostoliques, 3; consulteurs de congrégations romaines, 18.

Au Canada: Religieux, 360; élèves des collèges séraphiques, 258; maisons ou couvents, 23; tertiaires, 79,600 hommes et femmes.

Apostolat de la Prière et Ligue du Sacré-Coeur

INTENTION GENERALE BENIE PAR LE SAINT-PERE POUR LE MOIS DE MARS

La dévotion à Saint Joseph, patron de l'Eglise universelle

La petite maison de Nazareth a vu les commencements de l'Eglise universelle. Elle en a vu grandir le fondateur Jésus; elle a vù Marie former la chair et le sang qui devaient racheter le monde; elle a vu Joseph déjà gouverner cette Eglise encore cachée, qui resplendissait déjà devant Dieu de toutes les gloires de l'avenir; gloires de baptême et de conquête, gloires du martyre, gloires de sainteté. Toutes les grâces qui devaient sanctifier l'Eglise bouillonnaient déjà dans les Coeurs de Jésus et de Marie. Joseph vivait dans ce double rayonnement de grâces, enveloppé de gloire invisible, abimé dans un profond respect pour Marie, abimé dans l'adoration devant Jésus; il se sentait vivre en plein mystère, lui humble charpentier. Pourtant l'humble charpentier commandait dans Nazareth; Jésus et Marie lui obéissait. . . L'Eglise maintenant triomphe à Rome; elle triomphe au ciel. Jésus et Marie se souviennent que Joseph en a gouverné les humbles commencements. L'Eglise universelle se souvient aussi: elle invoque son saint Patron; elle sait qu'il est toujours puissant.

Intention missionnaire: L'Asie septentrionale.

—oOo—

Sûreté avant tout

Ne pas verser d'eau sur la graisse qui brûle.

Ne pas jeter de sucre sur le feu.

Ne pas remplir les lampes à la noirceur ou allumées.

Ne pas allumer le feu avec du pétrole.

Ne pas garder d'allumettes à la portée des enfants.

Si la graisse prend feu, y jeter farine, sel, poudre à pâte ou sable.

La douleur dans le dos est un cri d'appel que lance le rein pour venir à son secours.

Si la cheminée prend feu, y brûler du sel ou du souffre dans le foyer; jeter du sable par le haut.

Si le lit prend feu, pousser le matelas sur le plancher, et battre avec des balais mouillés.

Si les rideaux prennent feu, ne pas essayer de les descendre: ôter les objets proches et se servir de balais mouillés pour étouffer les parties en feu quand elles tombent.

—oOo—

Glanures

L'amitié mondaine est faite de deux indifférences qui se serrent la main. —Emile Faguet.

Un esprit droit à moins de peine de se soumettre aux esprits de travers que de les conduire.—La Rochefoucauld.

Certaines intelligences gaspillées inutilement font penser à des flacons de parfum qu'on laisserait débouchés.

La reconnaissance est un aveu d'infériorité; voilà pourquoi elle est rare.—Jouffroy.

Les qualités de l'esprit font des jaloux; celles du coeur ne font que des amis.—Mme de Genlis.

Nos plus doux chants sont ceux qui parlent des plus tristes pensées.

Nous souffrons beaucoup du peu qui nous manque et nous jouissons peu du beaucoup que nous avons.—Shakespeare.

Ceux qui veulent le bien sont les seuls qui sachent clairement ce qu'ils veulent.—Chateaubriand.

Nul bien sans mal, nul plaisir sans mélanges.—La Fontaine.

De mille hommes j'en ai trouvé un bon, et de toutes les femmes, pas une. —Salomon.

—oOo—



Un palais colossal des Soviets

Remplacera la cathédrale du Sauveur

Comme nous l'avons déjà mentionné, le gouvernement soviétique a fait démolir la fameuse cathédrale du Christ-Sauveur dont il compte utiliser l'emplacement pour la construction du Palais des Soviets, immeuble gigantesque, surpassant par les dimensions tout ce qui a été construit de main d'homme et centralisant tout les départements soviétiques. Un grand concours de projets, richement doté de primes, a été annoncé par la presse qui en communique les premiers résultats. Elle s'accorde à dire qu'aucun des plans ne réalise l'idéal soviétique, se bornant à plagier d'anciens monuments: Colisée, Parthénon, ou bien représentant des figures géométriques, des cubes et même des sphères ne touchant la terre que par un point. Les journaux espèrent toutefois qu'on trouvera mieux que ces médiocrités.

oOo

Une basilique transformée en musée antireligieux

La "Pravda", journal de Moscou, annonce que l'une des plus belles basiliques de l'ancienne Russie, l'antique cathédrale de Kazan, à Saint-Petersbourg, devenu Leningrad, sera incessamment transformée en un musée antireligieux "modèle."

oOo

Un essai de théâtre athée

Une autre dépêche de Moscou signale que les "sans-Dieu" ont reçu du gouvernement une subvention de 200,000 roubles (environ 2,500,000 francs), pour l'aménagement d'un théâtre spécial, exclusivement consacré à la propagande antireligieuse.

La saison, qui va commencer ces jours-ci, sera inaugurée par le **Dieu bourgeois**, de Maxime Gorki, écrit exprès pour ce théâtre. En cas de succès, la subvention de 200,00 roubles sera versée annuellement à la "Ligue des sans-Dieu militant", organisatrice.

Soulignons que cette initiative théâtrale a été provoquée parce qu'on a constaté un affaiblissement de la propagande athéiste. On déplore à Moscou cet état de choses. Félicitons-nous-en car cet insuccès démontre combien les esprits demeurent réfractaires, en Russie, à l'incroyance, même officielle, ce qui indique que, quoique fassent les "sans-Dieu", la foi, finalement vaincra.

oOo

L'aluminium est-il toxique ?

Une des premières applications de l'aluminium a été la fabrication d'objets de ménage: casseroles, cuillers, fourchettes, etc., et l'aspect toujours propre du métal a favorisé cet emploi. Mais certains ont alors prétendu que l'introduction dans l'organisme humain de sels d'aluminium était nuisible à la santé et provoquait en particulier le cancer.

Il était utile de faire à ce sujet une sérieuse étude, dit **La Croix de Paris**. MM. Gabriel Bertrand et P. Serbescu ont apporté à l'Académie des sciences le résultat de leurs recherches. Sans doute, disent-ils, le corps humain reçoit par ce moyen de l'aluminium; mais en quantité minime. D'autre part, le métal léger se range, au point de vue de la toxité, à côté du fer; il est donc beaucoup moins nuisible que le cuivre et le nickel qu'on emploie depuis longtemps pour les ustensiles de cuisine, et qu'on ne songe pas à incriminer.

oOo

Une montre électrique

Georges Uellaton, un ancien orfèvre de Genève, a réussi à mettre sur le marché, après douze années d'expérimentation, une montre électrique de dimensions ordinaires. Il surmonta la difficulté principale en fabricant un tout petit accumulateur qui s'ajuste dans la montre. L'énergie dure une année et l'accumulateur peut être rechargé avec un appareil de sans-fil ordinaire.

La montre en question est déjà brevetée en Suisse et M. Pellaton s'occupe de la faire breveter aux Etats-Unis et ailleurs. Il s'efforce d'adapter son invention aux montres-bracelets.

oOo

Un sénateur américain attaque le cinéma

WASHINGTON—Le sénateur Smith W. Brookhart, républicain de l'Iowa, a vivement attaqué les artistes du cinéma aux moeurs trop légères.

Le sénateur a demandé une enquête du Congrès sur les scandales décrits dans les films cinématographiques et dans les périodiques traitant du cinéma. Il a même demandé d'empêcher la location en bloc des films.

Après avoir fait des films pendant un an sur les "gangsters", les compagnies de cinéma invitent ni plus ni moins les jeunes filles à la prostitution par leurs productions maintenant. Le sénateur montra à ses collègues une copie d'une réclame en faveur d'un film. Cette réclame disait crûment: "Vous vous en tiendrez les côtes quand vous verrez ce célibataire, au moment de devenir père, juste à la veille de son mariage."

Le sénateur Brookhart, dit ensuite que les garçonnets et les fillettes connaissent mieux les acteurs de cinéma que les membres du gouvernement.



Histoire politique et religieuse des Slaves qui nous entourent

Ecrit spécialement pour la "Survivance"

(Suite et fin)

Ces suggestions sont d'autant plus fausses qu'il est prouvé que les Ukrainiens *ne peuvent conserver leur foi* que dans leur rite, mais à la condition que de nombreux pasteurs, zélés et consciencieux s'occupent d'eux.

Les défections que l'on déplore ne doivent pas être attribuées à leur appartenance au rite orientale ou à une juridiction étrangère, mais à la pénurie de pasteurs, et au manque d'assistance de toutes sortes, nécessaires à une chrétienté.

Comme tous les orientaux, les slaves, les ukrainiens, sont très attachés à leur rite et à leurs coutumes. Le fait d'avoir été longtemps sous la domination de la Pologne latine qui voulut la latiniser, l'Ukraine s'est habituée à se défier de tout catholique latin. Beaucoup d'Ukrainiens voient dans le catholique latin, un polonais, et par conséquent un ennemi héréditaire qu'il faut éviter pour ne pas se laisser latiniser.

Nous mêmes, nous avons une tendance à sous estimer leur vénérable rite. De part et d'autre, notre attitude est injuste et anti-catholique, tout à fait opposée aux volontés du Pape.

Au contraire, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour supprimer ces préjugés qui nous éloignent les Ukrainiens. Nous devons nous rendre sympathiques en nous intéressant à leur rite, à leur histoire, car n'oublions pas que l'Ukrainien est très patriote et aime jusqu'à l'héroïsme sa patrie, l'Ukraine, pays de la bienveillance, de la douceur et d'un charme profond.

Devant la rafale bolchevique, personne n'a quitté l'Ukraine sans la regretter. L'on connaît de malheureux réfugiés, qui, après avoir traversé le fleuve pour échapper à la famine ou à la prison, furent pris de nostalgie et retournèrent à la mort.

Et l'on rencontre même des missionnaires ayant vécu jadis à Kiev, qui disent: J'ai laissé mon coeur en Ukraine."

C'est que ce peuple, après qu'on l'a compris, devient un peuple aimable et sympathique.

Notre attitude en présence des slaves orthodoxes

Au cours des articles précédents on a pu constater que beaucoup d'orthodoxes, surtout des russes, ont émigré au Canada. Dèrs lors le problème de leur union à Rome se pose ici comme en Europe. Et l'Eglise est en droit d'attendre des prêtres et des laïques Canadiens, un travail intelligent et éclairé pour l'union.

Mais comment faire ce travail unioniste? Assurément, se conformant strictement aux clairs enseignements du Pape Pie XI.

Nous préciserons ces directives et auparavant nous ferons des réflexions sur la question des méthodes d'action unioniste.

Il existe actuellement trois grandes méthodes d'action unioniste: celle qui favorise des retours individuels, celle qui vise à des retours "en corps". Enfin il y a la méthode psychologique du rapprochement sans but précis de prosélytisme.

Retours individuels

Comme on le sait tout catholique doit professer que l'organisme religieux auquel il appartient, est la seule et unique Eglise.

Donc seule, l'adhérence tranquille, paisible et invétéré à une Eglise séparée qui établit l'âme dans la bonne foi disculpe l'homme devant Dieu de n'avoir pas appartenu publiquement à la vraie Eglise.

Dès lors, aussitôt qu'une âme ne se sent plus en sécurité dans son Eglise et qu'elle cherche la vérité, tout catholique est tenu d'éclairer son frère, avec discrétion et prudence, mais sans hésitation et faiblesse.

Nos frères séparés ne peuvent nous faire un crime de cette conduite: le prosélytisme s'impose à ceux qui ont conscience de posséder la vérité, c'est un devoir même chez nos laïques.

Voilà bien cette méthode envisagée sous l'aspect doctrinal des conversions. Mais si l'on se place sur le terrain pratique des contingences et des possibilités, l'on doit éviter certains écueils. Autrement notre apostolat serait très préjudiciable à la réconciliation chrétienne.

Sous prétexte de multiplier les conversions individuelles, nous ne devons pas porter préjudice aux droits de la vérité et de la charité.

L'on montrera dans l'Eglise catholique la véritable Eglise avec ses notes et prérogatives, mais l'on n'exagèrera pas les fautes et les défaillances des églises séparées, l'on ne taira pas sustématiquement leurs mérites, leurs vertus, l'on ne discréditera pas injustement leur hiérarchie, leur institution, leurs traditions. En un mot, l'on ne pratiquera pas une apologétique étroite et déloyale. Agir ainsi, ébranlerait la confiance des uns et éveillerait l'antipathie des autres: ce serait "du rapprochement à rebrousse-poil."

Il serait encore imprudent de fonder une oeuvre, d'organiser méthodiquement un apostolat pour multiplier les conversions individuelles. Une telle démarche deviendrait suspecte à la hiérarchie des Eglises séparées, elle provoquerait des animosités et des représailles qui creuseraient le fossé plutôt que de le combler. Il faudrait au moins user d'une grande loyauté et d'une parfaite révérence devant la hiérarchie et éviter tout abus de confiance, tout prosélytisme indiscret.

Enfin cette méthode exige une délicatesse et un tact infinis, car tout excès de zèle, toute démarche intempestive, peuvent aliéner les âmes à jamais.

L'unioniste L. Bauduin assure que "tout excès de zèle serait spécialement blamable s'il s'exerçait, comme c'est le cas pour les émigrés russes, à des heures d'épreuves nationales et au milieu des détresses morales et physiques de l'exil."

Retours "en corps"

Cette méthode voudrait agir directement sur les collectivités plutôt que sur les individus.

Bien que légitime et hautement appréciée par les autorités ecclésiastiques, cette méthode a ses écueils.

Parce qu'elle a été largement appliquée au cours de l'apostolat, on en connait aisément ses inconvénients.

Aujourd'hui elle est pratiquement inapplicable. Employer cette méthode sera, en certaines occasions, travailler contre l'union, car certaines âmes seront amenés à retarder indéfiniment leur retour individuel qui s'impose et à déserter leur Eglise au moment où celle-ci, pour faire ce pas décisif vers la réconciliation, a besoin de ses meilleurs éléments.

Aujourd'hui, il est démontré que la question d'une union officielle et hiérarchique ne se pose pas encore pour nous en ce moment.

Cette activité qui vise les collectivités a été qualifiée de "Beau rêve d'optimiste qui s'obstine à fermer les yeux."

Méthode psychologique

Cette méthode a sa raison d'être en ce fait que la question de l'union des Eglises (en masse) ne se pose pas pratiquement aujourd'hui!

Donc viser au retour collectif dont nous venons de parler, c'est anticiper. Un travail d'ordre psychologique doit précéder et voici pourquoi.

"Pour l'élite de ce grand mouvement, dit Don Bauduin, il ne peut subsister aucune illusion: notre génération et hélas! probablement bien d'autres après elle ne connaitra pas l'unité désirée: nous devons nous résigner à cette grande épreuve et nous reconnaître indignes de la grâce de la réconciliation. Donc, trève à toute utopie et à tout rêve trompeur; nous sommes dans le désert et nous n'entrerons pas de si tôt dans la terre promise: ou plutôt, quand l'Eglise du Christ recevra le grand bienfait de la réconciliation, nous lui appartiendrons plus intimement et plus complètement dans la gloire: cela nous suffit et cela nous comble."

Nos générations ne verront pas l'union parce que "ce point d'arrivée paraît humainement parlant inaccessible. Une zone à perte de vue, semée de précipices et de fondrières, traversée d'obstacles séculaires le sépare du point de départ. Et c'est à ce point que nous en sommes: il faut donc niveler, déblayer, jeter des ponts, construire des travaux d'art, bref tracer des voies d'accès, des routes de communications, pour que, à l'heure de la Providence, les obstacles humains ne contrarient pas les intentions divines.".

C'est là une vérité bien dure pour le peuple chrétien et les saintes âmes qui prient pour l'union dans l'espoir d'une réconciliation prochaine. Mais ils doivent accepter la réalité des événements sans refroidir leur zèle ni affaiblir leur foi et leur espérance.

Voilà donc ce en quoi consistera le travail psychologique: créer avant tout une atmosphère favorable à la compréhension et à l'estime mutuelles, se livrer dans tous les domaines de la pensée et de la vie religieuse, à un travail d'adaptation.

P. Adalbert LAGACE, O.F.M.

FIN

AU SACRE DE MGR TURQUETIL

Allocution de S. E. Mgr Turquetil, O.M.I., vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, prononcée à l'issue du dîner offert en son honneur après son élévation à la dignité de vicaire apostolique par S. Exc. Mgr Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

Tout à l'heure, à la Basilique, nous chantions le Te Deum. C'est bien au Christ, prêtre-missionnaire éternel, que va mon premier merci. De Lui, vient la vocation missionnaire, suite de grâces, trop souvent inaperçues depuis l'enfance jusqu'à l'arrivée au champ d'apostolat. Par Lui s'opère le travail missionnaire, qui est d'implanter l'Eglise en pays païen.

Même nombreuses, les conversions individuelles ne sont rien: le chacun pour soi ne rentre pas dans l'économie du salut. La vraie, l'unique voie de salut, voulue par le Christ, c'est l'Eglise.

Entreprendre ce travail, c'est répondre à la vocation; le mener bonne fin, c'est l'affaire de la grâce: Deus incrementum dedit.

Voici bientôt vingt ans, il s'agissait d'implanter l'Eglise en pays esquimau: il fallait prêcher l'Eglise pour prêcher Dieu; faire connaître, aimer l'Eglise pour faire connaître, aimer Dieu, convertir à l'Eglise pour convertir à Dieu. On part. Les débuts sont pénibles; un moment l'oeuvre chancelle. La Providence veille; à l'heure de la grâce, la Petite Thérèse intervient; le succès est désormais assuré. Ecoutez nos chrétiens:—aux païens, aux dissidents, ils répètent, triomphants:—"Avez-vous des prêtres? avez-vous des évêques? avez-vous le Pape infaillible? Pourquoi priez-vous, chacun à votre guise? Nous, nous sommes catholiques."

Dans son rapport annuel, l'automne dernier, le missionnaire signale à la Sacrée Congrégation de la Propagande que de ce point de vue, du moins, et malgré le nombre restreint de fidèles, l'Eglise semble bien implantée au pays esquimau.

La réponse de Rome, la réponse de Dieu, nous l'avons aujourd'hui. Actions de grâces à Dieu, actions de grâces au Saint-Père, Vicaire de Dieu sur la terre, au Pape des missions, au Pape des missions esquimaudes, pourrais-je dire! Quel puissant encouragement pour tous les missionnaires de la Baie d'Hudson, Pères et Frères Oblats, Soeurs Grises de Nicolet! A plusieurs reprises, le Saint-Père témoigne publiquement du vif intérêt qu'il porte aux missions esquimaudes; par une délicate et prévenante attention, il confère au vicaire apostolique de la Baie d'Hudson le titre d'évêque de Ptolémaïs, que portait si dignement, il y a moins de trois mois, le regretté Mgr Dontenwill, supérieur général des Oblats de Marie Immaculée.

Merci à S. E. le cardinal Van Rossum, préfet de la Propagande, pour les marques nombreuses de haute bienveillance, de paternelle affection qu'Elle n'a jamais manqué de témoigner aux missions esquimaudes. Merci à vous, Excellence, qui avez bien voulu représenter le Saint-Père aujourd'hui. Vous nourrissez dans votre coeur le désire et l'espoir de voir ces missions de près; tous, nous voudrions hâter le jour où il nous sera donné de recevoir dignement le représentant du Pape jusqu'au poste le plus avancé du vicariat apostolique de la Baie d'Hudson.

Pour le moment, nous sommes à Montréal. A S. Exc. Mgr l'archevêque-coadjuteur de Montréal, l'hommage bien sincère de ma bien vive reconnaissance, l'hommage bien sincère de la bien vive reconnaissance de tous les missionnaires de la Baie d'Hudson.

Montréal, Chesterfield: ces deux noms sont comme inséparables. Au début de la mission, nous partions de Montréal, tout nous venait de Montréal. Ainsi le voulait la géographie du pays. Mais la géographie n'explique pas tout. Le 24 août 1912, le "Nascopie" doublait le cap Wolstenholme et pénétrait dans la baie. Grande joie pour les deux Oblats qui, les premiers, au nom de l'Eglise; prenaient possession du pays esquimau. A bord, personne ne comprit leur bonheur. Ce même jour, grande joie à la cathédrale de Montréal, et tout le monde comprit ce bonheur: c'était la consécration épiscopale de S. G. Mgr Georges Gauthier.

Vingt ans se sont écoulés. La mission de Chesterfield est devenue vicariat apostolique de la Baie d'Hudson. La franchise de votre bienveillance, la sincérité de votre sympathie toujours attentive à nous créer des amis partout, autour de vous (autour de vous signifie même parfois "jusqu'auprès du Pape"), toujours attentive à nous prodiguer le précieux encouragement de votre estime, tout cela de votre part, Excellence, a contribué bien plus et bien mieux qu'aucune condition géographique à resserrer les liens qui nous unissaient déjà à Montréal.

Aujourd'hui, prévenant mon désir, vous avez voulu me conférer la plénitude du sacerdoce. Baie d'Hudson et Montréal sont désormais inséparables, par la reconnaissance inaltérable que nous Vous devons. De tout coeur, en mon nom, au nom de tous mes missionnaires, merci!

Vénérés Seigneurs d'Adramyte et de Bérénice, tous deux évques Oblats missionnaires du Nord, depuis trente et vingt-deux ans, tous deux fondateurs de missions esquimaudes, tous deux réunis ce matin par le rite liturgique d'évêques coconsécrateurs, agréez ensemble l'hommage ému de ma profonde gratitude.

Au mois de septembre 1900, un jeune Père Oblat, en route pour le lac Caribou, passait quelques heures à la mission de Cumberland. Le supérieur, missionnaire dans l'âme, lui dit: "Vous verrez des Esquimaux au lac Caribou; il faut vous en occuper." Dix ans plus tard, ce directeur de mission était nommé premier vicaire apostolique du Keewatin. Au lendemain de sa consécration, avant même de prendre possession de son siège, il mande le jeune Père de jadis: "Allez à la Baie d'Hudson, lui dit-il, voyez s'il est possible d'ouvrir une mission pour les Esquimaux, et faites rapport". Ce fut la première obédience qu'il donna comme évêque et comme supérieur religieux. Le voyage se fit, le rapport fut favorable; recommandée par le vicaire apostolique, il reçut l'approbation de la maison générale; l'année suivante, la fondation de la première mission esquimaude était un fait accompli. L'évêque était heureux. Heureux, il le fut surtout onze ans plus tard, lorsqu'il put enfin visiter Chesterfield Inlet. Dans une brochure pleine de vie, il chanta son bonheur, appelant les bénédictions du ciel sur cet enfant de prédilection, le premier-né de son épiscopat. L'enfant était viable; protégé de Dieu, il a grandi, il est parvenu à l'âge mûr. Excellence, nos coeurs à tous vous réclamaient aujourd'hui; tous, de tout coeur, nous vous disons: merci!

Comme à la Baie d'Hudson, 1911 et 1912 furent des années de fondation, en pays esquimau, dans le vicariat apostolique du Mackenzie. Mais chez nous, Excellence, 1913 fut l'année du martyre de vos deux premiers missionnaires, suivi de deux ans d'un silence qui vous torturait le coeur. Puis, ce furent les indices et finalement la preuve du drame sanglant. En 1919, ce fut le pardon de l'évêque catholique aux bourreaux de ses missionnaires, et ce fut la reprise de la mission. Nouvel arrêt par la mort tragique du directeur, englouti sous les eaux du lac auquel il allait quêter sa vie, en pêchant sous la glace. Mais l'amour est plus fort que la mort. Aujourd'hui trois missions sont fondées: l'une à l'entrée, les deux autres au coeur même du pays esquimau.

Ce que vous en attendez, Excellence, nos coeurs l'ont compris le 13 septembre dernier. Ce jour-là, votre coadjuteur recevait de vous la consécration épiscopale, là-bas, au Mackenzie. Cela, c'était bien implanter l'Eglise chez vous. Il y a plus: le Père Fallaize c'était chez vous l'apôtre des Esquimaux. A votre devise: "Peregrinari pro Christo" Mgr Fallaize ajoute la sienne: "Usque ad ultimum terrae". L'Eglise s'implante jusqu'au bout du monde, jusque chez les Esquimaux du Mackenzie.

D'instinct, à l'insu l'un de l'autre, nous avons senti le besoin d'une action commune dans l'apostolat des Esquimaux. Ce matin, évêque coconsécrateur, vous me bénissiez, vous m'imposiez les mains. Puissent ces rites sacrés être le symbole et le gage d'un commun succès, sinon dans l'achèvement, du moins dans la préparation immédiate de la conversion de tous les Esquimaux du Canada.

Merci à S. Exc. Mgr le prédicateur, de nous avoir fait avec tant d'éloquence et d'onction sa religieuse méditation sur le sacerdoce perpétué par l'épiscopat. En l'écoutant, nos coeurs sentaient bien toute la vertu de la dernière prière du Christ avant son sacrifice, de cette prière sublime qui explique la vie de l'apôtre, de l'Eglise, permet d'espérer l'unité jusque dans la vision éternelle de la gloire divine.

Et quand nous avons fini de l'entendre, nos coeur priaient avec plus de ferveur, plus de confiance, mieux préparés à la grande et sainte action liturgique qui allait s'accomplir.

Excellence, merci.

Vos Excellences, Messeigneurs les archevêques et évêques.

Le vicariat apostolique n'est grand que par les distances; 14 Oblats, 4 religieuses, à peine 300 baptisés, même en comptant nos 600 catéchumènes, qu'est-ce, comparé à vos beaux et grands diocèses?

Mais j'oserai dire qu'il a le coeur assez grand pour apprécier l'honneur insigne, le puissant encouragement que lui apporte la présence de tant de principes de l'Eglise à la consécration de son premier évêque.

Vous me rappelez bien vivement le prix d'une âme, vous me faites espérer un flot de grâces, de conversions, fruit de vos saintes prières: je ne sais comment vous dire ce que mon coeur en ressent. Je sais du moins demander à la Petite Thérèse de bien vouloir acquitter ma dette de reconnaissance envers vous. Je sais aussi reconnaitre la délicate attention qui vous a inspiré de réunir les deux fêtes: celle d'aujourd'hui et celle de demain.

En 1844, Québec était érigé en archevêché, la même année, le coadjuteur de Québec pour le Nord-Ouest devenait vicaire apostolique de la Baie d'Hudson. Par suite d'obstacles alors insurmontables, ce titre fut vite supprimé. Il est rétabli, l'intronisation de l'archevêque de Québec et la consécration du vicaire apostolique de la Baie d'Hudson réunissent aujourd'hui l'épiscopat canadien, témoin vivant du prodigieux développement de l'Eglise au Canada. Gloire à Dieu, merci à vous, Excellences.

oOo

Le discours du trône au Nouveau Brunswick

FREDERICTON.—Le discours du trône prononcé vendredi par l'administrateur sir Douglas Hazen, annonce que le gouvernement du Nouveau Brunswick est en train de prendre des mesures pour soumettre à la conférence économique impériale d'Ottawa des informations relatives aux industries néo-brunswickoises de l'agriculture, du bois et des pêcheries. Il annonce aussi que le gouvernement prendra des mesures pour empêcher les dépenses courantes de déborder le budget.

oOo

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français
de l'Alberta





LA SESSION FEDERALE

M. Bennett veut se faire conférer de nouveaux pouvoirs dictatoriaux.—Un emprunt de $11,372,000 pour le Canadien National.—La réduction des salaires des fonctionnaires.—L'or.—M. Woodsworth dénonce le capitalisme.

OTTAWA.—Au mois de juillet dernier le premier ministre, M. R. B. Bennett, se faisait voter par sa majorité parlementaire des pouvoirs dictatoriaux. Pour jusqu'à la fin de l'exercice financier en cours, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars prochain, son gouvernement était autorisé à puiser à discrétion dans le trésor de l'Etat pour remédier au chômage et pour assurer au pays le maintien de l'administration.

La fin de l'exercice est proche. M. Bennett a demandé au parlement de prolonger de deux autres mois, du 31 mars au 31 mai, la période de son pouvoir dictatorial. Il a présenté, à cet effet, une résolution qui précède un bill en ce sens. La résolution, qui n'est qu'une formalité, n'a pas soulevé de débat. Il n'en sera vraisemblablement pas de même pour le bill.

Le Canadien National

M. le Dr Manion, ministre des chemins de fer, a présenté un bill pour autoriser le Canadien National à emprunter $11,372,000 pour rencontrer certaines dépenses non prévues dans les crédits de l'année dernière.

Ces $11,372,000 sont comme crédits supplémentaires pour le dernier exercice. Une somme de $68,000,000 avait été votée l'an passé pour le Canadien National. Ca n'a pas été suffisant.

Le réseau ferroviaire de l'Etat, explique le Dr Manion, ne parvient pas à payer, à même ses revenus, l'intérêt sur la dette obligatoire envers le public. Il lui manque annuellement une somme d'environ $57,000,000. Outre cela, le réseau est incapable de rembourser le gouvernement qui est son créancier pour une somme de $32,-000,000.

A une question de M. Paul Mercier, député de Saint-Henri, M. Manion dit que c'est bien $57,000,000 qui manquent annuellement au Canadien National pour rencontrer la charge des intérêts sur sa dette obligatoire envers le public. De ce seul chef, son déficit quotidien est plus d'un million de dollars par jour.

La réduction de dix pour cent

Le fonctionnarisme est encombré, a dit M. Bennett en présentant une résolution à propos de la réduction de dix pour cent dans les salaires des fonctionnaires. Les divers ministères disposent de bien plus de fonctionnaires qu'il n'est nécessaire à la bonne administration du pays. Il peut arriver que certains fonctionnaires, que certaines classes de fonctionnaires ne soient pas assez rémunérés. Par contre, d'autres fonctionnaires, d'autres classes de fonctionnaires sont trop largement rémunérés. Certains fonctionnaires touchent, par exemple, $250 par mois pour accomplir des tâches qui ne commandent pas un salaire mensuel de plus de $150 dans les entreprises privées. A l'heure actuelle surtout, il est du devoir du gouvernement de voir à cela.

Impôts et taxes rapportent moins qu'autrefois et, conséquemment, le revenu et la dépense s'équilibrent. C'est exactement cela que les entreprises privées essaient de faire.

Le Pacifique Canadien, le Canadien National et la plupart des grandes entreprises ont coupé les salaires de dix pour cent.

Il n'est que juste que les fonctionnaires du gouvernement se soumettent à cela.

D'ailleurs le coût de la vie a diminué de façon appréciable depuis 1926. M. Bennett cite des statistiques à propos de l'alimentation, du logement, du vêtement. Il considère que, dans l'ensemble, la diminution est de plus de 14 pour cent.

Cinq pour cent

Les salaires des fonctionnaires seront uniformément réduits de 10 pour cent, à l'exception toutefois de ceux dont le salaire annuel est inférieur à $1,200. Ceux-là ne subiront qu'une diminution de 5 p.c. car le gouvernement se charge de leur contribution de 5 p.c. au fonds de pension.

Exceptions

Tous les fonctionnaires subiront le même sort, à l'exception cependant des juges, des représentants de la Couronne, des agents de la police fédérale de la R.C.M.P. Il n'y aurait pas non plus, de réduction à propos des frais de déplacement pour ceux des fonctionnaires qui sont appelés à voyager. La réduction ne s'applique pas non plus à une certaine catégorie de fonctionnaires du Canadien National. Pour ce qui est des juges, M. Bennett dit que le gouvernement y verra plus tard.

Economie de $8,300,000

A l'heure qu'il est, le gouvernement paie annuellement en salaires une somme de $83,000,000. A la date du 18 janvier, il avait à son service 57,-565 fonctionnaires. La réduction de 10 p.c. se traduira par une économie de $8,300,000. Cela représente l'intérêt sur un capital de $160,000,000.

M. Mackenzie King

L'opposition libérale, dit M. King, ne s'oppose pas au principe de la résolution. Elle considère toutefois que certains aspects de la question méritent d'être examinés de près. Non seulement l'opposition libérale à la Chambre des Communes mais tout le public du Canada est prêt à aider le gouvernement à se tirer d'une impasse. Il convient toutefois de se rappeler les promesses exagérées du premier ministre au cours de la dernière campagne électorale, les dépenses énormes que le gouvernement conservateur a faites depuis une année et demie. Si M. Bennett et son gouvernement s'étaient mis plus tôt à pratiquer l'économie, il ne serait probablement pas nécessaire aujourd'hui de réduire les salaires des fonctionnaires.

L'étalon-or

Le Canada n'est plus sur la base-or mais il continuera de faire honneur à ses engagements lorsqu'il s'agira de rembourser ses emprunts en métal. Telle est l'idée principale d'un débat qui a eu lieu en Chambre des Communes sur une motion de M. Coote, progressiste d'Alberta, qui demandait l'abandon de l'étalon-or et l'émission des billets du Dominion sans tenir compte de notre réserve métallique. Notre pays n'est plus sur une base-or depuis 1929, on pourrait dire depuis 1914. Depuis quelques mois, en outre, le gouvernement contrôle étroitement le mouvement du métal. Nous vivons sous le régime de la conscription de l'or: aux mines et dans les banques. Tout l'or disponible est entre les mains du ministre des finances. Et puisqu'un pays est dit sur la base-or seulement quand il permet la libre circulation du métal, il est clair que nous sommes un peu comme l'Angleterre.

Cependant entre elle et nous il y a une notable différence. D'abord parce que le premier ministre n'a jamais déclaré officiellement que nous abandonnions l'étalon-or, répudiant ainsi nos paiements en métal à l'étranger. Ensuite parce que nous avons jusqu'ici fait honneur à nos échéances. Et enfin parce que nous avons rétabli une balance favorable de commerce qui nous met à l'abri momentanément du moins, des demandes de l'extérieur. C'est dire que nous sommes encore, pour les transactions officielles des gouvernements, sur la base-or; tandis que nous avons abandonné le régime à l'intérieur. Ainsi il nous est impossible d'avoir de l'or dans une banque. Il nous est même impossible d'échanger un cinq dollars en or américain pour un billet américain.

Sur la base-or; nous le sommes et nous ne le sommes pas. . . Dire, d'une façon catégorique, que nous ne le sommes plus, ce serait faire une erreur que démentent nos récents remboursements à l'étranger. Affirmer que nous le sommes encore, ce serait encore nier à la vérité puisque les billets du Dominion ne sont plus remboursables en or.

La Chambre a aussi adopté une résolution de M. Lucas, un autre progressiste. La résolution demandait que les nouveaux impôts prissent la forme d'augmentations de l'impôt sur le revenu, afin de faire peser sur ceux qui sont capables de le supporter le plus lourd du fardeau. Après l'avoir modifiée et l'avoir convertie en une simple recommandation au gouvernement, la Chambre l'adopta.

Au cours de ce débat sur l'impôt du revenu M. Bennet a déclaré qu'il serait nécessaire de reviser un jour ou l'autre la loi des finances et des billets du Dominion et qu'il sera peut-être opportun alors d'étudier s'il ne serait pas mieux d'avoir une banque centrale contrôlée par le gouvernement mais administrée d'une façon indépendante.

Pour M. Woodsworth, le capitalisme est un fiasco

M. J. S. Woodsworth député travailliste de Winnipeg, a présenté une résolution radicale où il défend les principes les plus avancées de l'économie politique nouvelle.

Pour lui le capitalisme est un immense fiasco. Le chômage en est une preuve évidente. Pour replacer le monde sur des bases solides il faut instituer une vaste coopérative des ressources naturelles et des moyens de production.

M. Woodsworth demande ceci:

"Considérant que le régime économique actuel laisse beaucoup de gens sans emploi et sans les moyens de gagner leur subsistance ou celle des personnes qui leur sont à charge; et

"Considérant que l'emprise de la dépression actuelle sur le monde entier indique des défauts fondamentaux dans le régime économique actuel;

"En conséquence, la Chambre est d'avis que le gouvernement devrait prendre des mesures immédiates pour l'établissement d'une communauté coopérative dans laquelle toutes les ressources naturelles et les moyens sociaux et nécessaires de production seront employés dans l'intérêt du peuple et non pour le bénéfice de quelques-uns."

Par cette résolution M. Woodsworth ne demande rien moins que la reconnaissance des principes communistes au Canada. "L'établissement d'une communauté coopérative dans laquelle toutes les ressources naturelles et les moyens de production seront employés dans l'intérêt du peuple et non pour le bénéfice de quelques-uns", cela veut dire tout simplement la mise en commun des richesses, la conscription des biens immeubles, de la terre, de l'industrie et du commerce.

Il s'agit de ne pas perdre la tête

M. J.-E. MacNeil, conservateur de Toronto-nord-ouest, ne voit pas tout en noir comme M. Woodsworth. Le député travailliste n'a rien dit qu'on n'affirme pas en temps de dépression. Lorsque des temps meilleurs reviendront, on oubliera ces griefs et les gens retourneront à leurs affaires bien tranquillement. Il s'agit de ne pas perdre la tête. Après les dépressions de 1873 et de 1879 qui furent plus sérieuses que la présente, le monde s'est remis sur pied. Il nous faut maintenir la qualité de notre production. C'est l'une des nécessités du moment.

Deux résolutions hors d'ordre

Au début de la séance, avant qu'un débat fut engagé sur la résolution Woodsworth, le président, M. Black, avait déclaré hors d'ordre,—question de procédure, — deux résolutions, l'une de M. Boulanger, député libéral de Bellechasse, l'autre de M. Gobeil député conservateur de Compton.

A titre documentaire disons que ces résolutions se lisaient comme suit:

Celle de M. Boulanger:

La Chambre est d'avis que, pour bien démontrer que la population du Canada est bilingue et que le pays a été fondé par deux grandes races, la monnaie du Canada devrait être frappée dans les deux langues officielles du Canada.

Celle de M. Gobeil:

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait prendre les dispositions requises pour modifier la loi des faillites et inclure des articles spécifiant que toute cette loi ne s'appliquera pas à ceux qui gagnent des salaires et aux personnes engagées exclusivement dans la culture ou l'exploitation du sol.

L'une et l'autre résolutions seront inscrite de nouveau au feuilleton. Il n'y a guère de chance qu'elles puissent être soumises à la Chambre à cette session-ci.

Les prêts aux provinces

Ottawa a fourni $29,987,-493 pendant l'année fiscale courante

OTTAWA.—Les prêts et avances consentis à cinq des provinces du Canada pendant l'année financière en cours se capitalisent à $29, 987,493, suivant un rapport déposé à la Chambre des Communes par M. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat. Sur ce montant, $11,637,191 ont été consacrés au rachat d'obligations provinciales échéant sur le marché new-yorkais.

Les échéances au compte de la Saskatchewan représentent une somme de $3,931,341; celles de la Colombie britannique, $3,371,664; de l'Alberta, $3,142000; et celles du Manitoba $1,189,185. Le gouvernement fédéral a assumé le rachat de ces obligations, acceptant en retour des billets des provinces.

En plus des montants ci-dessus, le gouvernement a avancé à la Saskatchewan $6,500,000 pour les services du gouvernement provincial.

Les avances totales à ces quatre provinces de l'Ouest pendant l'année financière en cours, pour assurer le rachat d'obligations provinciales échues et les services provinciaux, se chiffrent à $18,137,191. Le reste des $11,850,301 couvre les avances pour fins de chômage et de secours à l'agriculture.

Voici les détails des prêts:

Alberta: $4,624,729, dont $320,000 et $2,822,000 pour échéances dues le mois dernier. Le reste pour fins de chômage.

Ontario: $190,364 pour secours au chômage.

Colombie-Britannique: $5,644,366 dont $2,371,664 pour échéances à New-York et le reste en secours de chômage.

Manitoba: $3,205,537 dont $1,189,-185 pour échéances et deux item de $1,016,351 et $1,000,000 pour fins de secours.

Saskatchewan: $16,302,496. Pour services provinciaux entre septembre et décembre 1931, $6,500,000. Pour échéances, $3,934,341. Pour la commission de secours de la Saskatchewan $4,750,000. Le reste a été avancé pour fins de secours.

Menaces de mort à l'hon. M. Bennett

OTTAWA.—Le Premier Ministre a reçu plusieurs lettres contenant des menaces à sa vie depuis quelque temps et il n'y porte que peu d'attention. La semaine dernière, il recevait une lettre le menaçant de mort s'il n'accordait pas la liberté aux communistes qui purgent un terme de deux ans au pénitencier de Kingston.

Lisez et faites lire
La Survivance
le seul journal français de l'Alberta

"EN ALLANT DEJEUNER"

Certaines circonstances nous ont amené à prendre connaissance d'une composition sur les "affiches françaises" à laquelle les juges ont accordé le quatrième prix. Nous la trouvons si originale que nous cédons au désir de la publier. La voici:

Il était près de midi; . . . l'estomac creusé par le froid du matin, j'étais à la recherche d'un restaurant, lorsque je m'entendis interpeller.—Ohé! M. le curé!- où donc allez-vous d'un pas si décidé?

—Ah! tiens! c'est toi, Jean-Baptiste? Bonjour! Où je vais? Mais c'est très simple, chez mon confrère l'abbé d'Hudson, pour y déjeuner!

—L'abbé? ?

—Oui, oui, Jean-Baptiste, l'abbé ou la Baie d'Hudson. . . même je t'invite à prendre le déjeuner avec moi.

—Oh! merci, M. le curé, c'est trop de bonté.

—Viens, viens et sois tranquille je prendrai ma revanche, plus tard chez toi. Et tout en causant, nous entrons dans le somptueux magasin de l'honorable compagnie. L'ascenseur nous dépose au quatrième étage. A peine a-t-il mis les pieds sur le plancher, que Jean-Baptiste regardant autour de lui, l'air étonné, s'écrie en se frottant les yeux:—"Non, mais je n'ai cependant pas la berlue. . . des affiches en français. . . à la Baie d'Hudson?. . . à Edmonton?

—Eh! bien oui, Jean-Baptiste, voyons, rassemble tes souvenirs: tu as dû voir, sans doute, cet événement annoncé dans la "Survivance"?

—Bon! c'est vrai; voyons un peu. . . Ah! mais quels sont ces types-là, avec des chapeaux chinois? Y a-t-il des gens comme cela en France, M. le curé?

—Oui et non, Jean-Baptiste. Si ceux-là sont en France, c'est qu'ils y sont venus à l'occasion de l'exposition coloniale tenue à Vincennes.

—Oui, oui, l'exposition coloniale et le fameux maréchal Lyautey.

—Oui, Jean-Baptiste, le général Lyautey, le pacificateur du Maroc et l'organisateur de cette merveilleuse exposition qui attira des millions de visiteurs en France.

—Ah! mais dites donc, M. le curé, regardez ces beaux paysages, ces vieilles maisons—comme à Québec—ces châteaux, tout cela situé dans des provinces aux noms familiers: la Normandie, la Bretagne, le Poitou, l'Anjou. . . Et Jean-Baptiste se met à fredonner: "J'irai revoir ma Normandie". . . Et ceci, ces initiales là, là: P.O. et P.L.M.?

—Ce sont, Jean-Baptiste, des abréviations pour désigner les compagnies de chemin de fer Paris-Orléans et Paris, Lyon, Marseille, comme ici nous avons le C.P.R. et le C.N.R. De belles réclames, n'est-ce pas? C'est invitant!

—Oui certes! Cela vous donne envie d'aller faire un tour dans le pays, notre mère-patrie après tout. Et Jean-Baptiste marche lentement, s'arrête, admire et dit tout haut ses impressions.

—Il y a de tout, de tout! des antiquités, mais aussi la vie moderne. Ici les plages mondaines, les villes d'eau, les terrains de golf; là des sites pittoresques, des grottes féériques. Plus loin des réclames pour les crûs renommés et les liqueurs françaises. Et comme tout cela est bien représenté, ça chante, ça sourit!

—A ton idée, Jean-Baptiste, quelle est la meilleure affiche?

—Elles sont toutes très bien, ma foi!. . . mais tout de même les plus attrayantes sont celles qui nous invitent à visiter ces vieux manoirs et ces sites enchanteurs de certaines provinces.

—C'est une bonne inspiration, en somme, que cette exposition d'affiches, et sais-tu, Jean-Baptiste, que le Canada aurait tout avantage d'organiser à son profit, la même démonstration en France.

—Oui, mais nous n'avons pas grand'chose à exhiber!

—Pas grand'chose, Jean-Baptiste, dans notre immense Canada? Et les côtes de l'Atlantique et du Pacifique? Notre Saint-Laurent "au majestueux cours", nos grands lacs, les Rocheuses, Banff, Vancouver, Victoria? Et les produits du pays, les troupeaux, nos immenses champs de blé où les machines dernier modèle font la moisson, et nos pommes fameuses?. . .

Nous étions maintenant assis à la même table. Et pendant que j'écrivais rapidement mes ordres pour le déjeuner, Jean-Baptiste rêveur, me dit lentement: —Après cette promenade dans le domaine des annonces françaises, ne vous semble-t-il pas, M. le curé, être transporté tout d'un coup en France? Et juste à ce moment la jeune fille servant à table se pencha vers moi examinant la carte et voyant mon oubli, me demanda: Green or black tea or coffee?—Coffee, dis-je. Puis d'un air désabusé répondant à mon compagnon.—En effet, Jean-Baptiste, pendant quelques instants, j'ai eu l'illusion d'être en France, mais cette fille vient de me ramener à la réalité; tu as entendu sa question: "Green or black tea"?

Et Jean-Baptiste comprenant ma pensée et voyant mon air déconfit, étouffa dans sa serviette un éclat de rire!. . .

J. H. GARNIER.

NOUVELLES DE PARTOUT

44,959 personnes ont été établies sur des terres

OTTAWA.—En réponse à une interpellation le ministre de l'immigration, l'hon. W. A. Gordon, a déclaré que 44,959 personnes avaient été établies sur les terres de colonisation grâce aux efforts unis de son ministère et des compagnies de transport: soit 6,352 familles de cinq enfants en moyenne et 13,199 célibataires. Le plus grand nombre de placements se fit dans l'Alberta: 2,193 familles et 3,520 célibataires; Québec, 611 familles et 747 célibataires; Colombie anglaise, 534 familles, 156 célibataires; Saskatchewan, 1,455 familles, 1,929 célibataires; Manitoba, 661 familles, 2,002 célibataires; Nouveau-Brunswick, 42 familles, 393 célibataires; Nouvelle-Ecosse, 81 familles, 276 célibataires; île du Prince-Edouard, -4 familles et onze célibataires.

Les catholiques en Espagne

MADRID.—On mande de Valencia qu'en vertu d'une circulaire émanant de l'inspecteur régional de l'enseignement, les symboles religieux qui existaient dans les écoles de la petite localité de Villa-Ferracino avaient dû être enlevés. En outre, l'inspecteur avait donné des ordres pour que les professeurs cessent de donner l'enseignement religieux.

Mais la population a fort mal accueilli ces ordres et s'en est prise aux professeurs, les rendant par erreur responsables de ces décisions. La garde civile a dû intervenir pour disperser les familles des élèves qui s'étaient ameutées.

Pour éviter des troubles graves, les autorités ont ordonné que les crucifix soient replacés. Et le maire a avisé le gouvernement que les esprits étaient très exaltés et que les pères de familles refusaient d'envoyer leurs enfants à l'école si l'enseignement religieux n'était pas rétabli.

Augmentation du coût des permis pour les radios

OTTAWA.—Les honoraires annuels des permis pour les appareils radiophoniques de réception seront augmentés à 2 dollars à partir du 1er avril. L'hon. Alfred Duranleau, ministre de la Marine, a annoncé cette nouvelle jeudi. Les honoraires étaient jusqu'à présent d'un dollar par année et avec l'augmentation les permis rapporteront un revenu annuel approximatif d'un million et demi de dollars.

Voyages en Europe

NEW YORK.—La ligne Cunard a annoncé qu'elle acceptera désormais des passagers pour l'Europe sur un plan de paiement différé. C'est la première fois qu'une compagnie de navigation adopte ce système. Le passager qui voudra voyager d'après ce plan paiera 25 pour cent seulement avant le départ, et versera ensuite des paiements mensuels une fois le voyage accompli. Un intérêt de 6 pour cent sera chargé par année.

Le plan de paiements différés de la ligne Cunard ne s'appliquera pas aux passagers partant par les ports canadiens, parce que la banque par qui ce plan est organisé ne fonctionne pas au Canada, a déclaré M. J. H. McDougall, assistant-général du service des passagers de la ligne Cunard.

Mort du Rév. Père S. Brault, O.M.I.

OTTAWA.—La congrégation des RR. PP. Oblats de Marie-Immaculée vient de perdre l'un de ses fils les plus méritants et les plus estimés dans la personne du R. P. Stanislas Brault, décédé la semaine dernière au Noviciat de Ville LaSalle, P.Q., après une longue maladie. Agé de 76 ans, il était l'un des doyens de la congrégation au Canada.

Les signatures pour la pétition du désarmement

OTTAWA.—D'après un rapport de la Société des nations, le Canada, en proportion de sa population, avait le plus haut pourcentage de signatures sur la pétition de désarmement remise à la conférence de Genève. Pour le nombre absolu des signatures, l'Angleterre venait au premier rang avec 2,000,000 de noms, le Canada en cinquième avec 500,200 noms, les Etats-Unis en deuxième avec 1,500,000, l'Allemagne au troisième, avec 1,300,000. La France a fourni 535,000 signatures.

En faveur de l'abolition du serment d'allégeance

DUBLIN, Etat libre d'Irlande. — Suivant les commentateurs politiques, une déclaration publiée par le parti travailliste après sa réunion rendrait Eamonn de Valera sûr d'une majorité au Dail en faveur de l'abolition du serment d'allégeance à la Couronne britannique.

"Le parti travailliste s'est toujours opposé à ce serment et continuera de le faire", lisait-on dans la déclaration.

La nouvelle république mandchoue

MOUKDEN, Mandchourie.—La fondation de la nouvelle république mandchoue a été officiellement proclamée ici mercredi et le nouveau drapeau à cinq couleurs flotte partout pour annoncer la célébration du début d'une ère de "tatung"—grande unité.

L'inauguration officielle du nouveau gouvernement sous la régie de Henri Pou-Yi, ancien empereur-enfant de Chine, aura lieu à Changchun, choisi comme Capitale du nouvel état.

Mariage d'un confrère de classe du maréchal Foch

TORONTO.—Le Rév. Robert-A. Armstrong unissait, récemment, les destinées du professeur Joseph Baur, originaire de Strasbourg et confrère de classe du maréchal Foch, et de Mlle Gladys Hamon, une orpheline. Le mari a quatre-vingts ans et Madame Baur célébrait dimanche le vingtième anniversaire de sa naissance.

Veuf depuis 3 ans, le professeur de français trouve dans son ancienne élève une excellente compagne. Il habite le Canada depuis 25 ans et sa jeune épouse, depuis 14 ans.

Le conflit sino-japonais se terminerait bientôt

WASHINGTON.—Dans les milieux militaires de Washington on dit qu'à Shanghaï, les Japonais et les Chinois montrent des signes de lassitude et qu'il ne faudrait pas être surpris de la cessation brusque d'une guerre qui n'a pas été déclarée.

Les Japonais ne semblent pas attacher une importance capitale aux opérations de Shanghaï et, on pense qu'ils seraient enchantés si l'on pouvait trouver une formule qui leur permettrait de sortir de là en sauvant la face.

CITE VATICANE.—Le Pape Pie XI a déclaré au monde entier dans une récente allocution à la radio, que l'amour de la destruction "est la source des différends et des guerres qui ont toujours affligé et continuent aujourd'hui d'affliger l'univers de douleurs et de souffrances comme on n'en a probablement jamais vues encore dans l'histoire."

RECETTES AU LAIT CONDENSE

N'est-ce pas un plaisir de visiter vos amis juste après les fêtes et de voir leurs cadeaux? Et n'aimez-vous pas à leur montrer les vôtres quand les visites vous sont remises? Il y a cependant une difficulté—celle d'avoir sous la main ce dont vous avez besoin pour le "Thé".

Naturellement, nous aimons tous à avoir une collation préparée à la maison, ou au moins un plat de friandises à déguster. Les petits gâteaux domestiques sont tout ce qu'il faut. Il est même facile de leur donner l'apparence de gâteaux faits par des professionnels.

Si vos amis et vous, aimez le cacao, faites l'essai d'un mélange d'une demi-tasse de lait condensé sucré avec deux tasses de cacao moulu. Ensuite ajoutez une cuillerée à thé de vanille et faites cuir dans un moule graissé. Que la cuisson soit modérée (350o F.) jusqu'à légère teinte foncée. Cette recette fera deux douzaines de petits gâteaux délicieux de belle apparence et vite prêts.

Afin de varier et d'avoir un plat de belle apparence préparez quelques gâteaux non cuits. Ceux-ci, tel que le non l'indique, ne sont pas cuits et peuvent être conservés dans un réfrigérateur jusqu'au besoin. Coupez-les en cubes d'un pouce et ils auront l'apparence de petits fours nouvellement préparés.

Disposez vos gâteaux au cacao et vos cubes non cuits sur votre plus beau plateau. Le lait malté, soit froid ou chaud est très aimé en ces après-midi de mauvais temps d'hiver.

Un menu pour le thé, de digestion facile et qui ne dérange aucunement le repas du soir peut être composé comme suit:

Biscuits

Beurre — Confitures d'oranges
Gâteaux au cacao — Cubes non cuits
Lait malté (froid ou chaud)
ou

Cubes non cuits pour le thé

2 carrés de chocolat pur, 1 1/3 tasse de lait condensé sucré, 2 tasses (1/3 lb.) gaufrettes à la vanille, 1 tasse d'amandes de noix cassées.

Faites fondre le chocolat au bain-marie. Ajoutez du lait condensé sucré marque "Eagle", brassez et laissez bouillir environ cinq minutes jusqu'à ce que le mélange épaississe. Ajoutez ½ tasse d'amandes de noix cassées fines. Graissez un plat peu profond avec du beurre fondu et répandez-y ¼ de tasse de noix cassées. Versez la pâte au chocolat, étendez en couche mince en vous servant d'un couteau trempé dans l'eau chaude. Répandez le reste du ¼ de tasse de noix cassées. Mettez dans un réfrigérateur plusieurs heures ou toute une nuit. Servez après avoir coupé en cubes.

Note—Les biscuits "Graham" peuvent remplacer les gaufrettes à la vanille.

Lait malté au chocolat

Ajoutez deux cueillerées à thé combles de lait malté au chocolat à un verre de lait froid. Brassez le tout dans un vaisseau fermé. En y ajoutant des fraguements de glace, vous obtenez un breuvage froid délicieux.

La Chasse de Henri IV et Ma fille et mon bien par La Chorale St-Joachim

Cette opérette et cette pièce ont été déjà annoncées et tous les amateurs de bon théâtre français seront à l'Ecole séparée, 103ème rue jeudi soir le 31 mars prochain. Nous l'espérons et pouvons leur assurer qu'ils passeront tous une agréable soirée.

On nous dit que rien n'est épargné, pour faire de cette représentation une des plus intéressantes de l'année.

Les directeurs sont M. G. Pepin qui s'occupe de la musique, M. Alphonse Hervieux, du théâtre, M.Gérard Baril, régisseur du Cercle Jeanne d'Arc, de la mise en scène.

Avec une direction semblable on peut être certain d'un grand succès artistique. Un artiste est à brosser les scènes pour cette occasion. Elles seront de toute beauté et seront admirées de tous.

Les costumes seront très variés et jolis. Costumes d'époque ou modernes seront naturels et chics.

Les effets de lumière, au commencement de l'opérette causeront une grande surprise et on ne regrettera pas d'en avoir été témoins.

Donc nous espérons voir bien remplie, la salle de l'Ecole séparée ce soir-là. Nous faisons au nom de la chorale Saint-Joachim un grand appel à nos amis des campagnes environnantes et nous sommes certains qu'ils viendront en grand nombre.

On nous dit aussi que les répétitions vont bon train.

Les artistes travaillent fermement et seront sans doute récompensés par une salle comble.

Quelques noms afin que nos lecteurs soient assurés du succès de cette soirée.

Mmes Georges Lambert, Alphonse Hervieux, Léo Corriveau, Miles Gertrude Baril, Charlotte Barry, Marie-Alice Pepin; MM. Dr Petitclerc et Boissonneault, Roméo Bouchard, Augustin Morin, Georges Lambert, Laurier Picard, André Vaudoyer, Napoléon Pepin et autres.

Retenons cette soirée et allons tous à l'Ecole séparée à cette date (31 mars prochain).

FALHER

Le 23 février avait lieu, dans la salle paroissiale, une soirée familiale consistant en partie de cartes, saynète, chansons et déclamations. Grâce à l'amabilité de nos musiciens, des airs joyeux résonnaient et animaient la foule d'une franche gaieté. Il nous a fait plaisir de voir figurer de nouveaux jeunes virtuoses dans la fanfare. Outre M. Emile Gamache que nous avons pris plaisir à écouter lors de la dernière soirée, mentionnons aujourd'hui: Mlle Bibiane Rentiers, fille de M. et Mme F. Rentiers, M. Roland Hardy, fils de M. et Mme J. C. Hardy, M. Etienne Phalempin, fils de M. et Mme E. Phalempin, notre violoniste de renom. Félicitations à tous, même à nos anciens. Verrons-nous s'allonger la liste de nos jeunes musiciens à la prochaine soirée.

Les autres personnes qui ont figuré au programme se lisent comme suit: après la fanfare, Mlles Antoinette Pelletier et Jeanne Dussault captivèrent l'attention par la chanson intitulée: Nos mères. Mme et Mlle F. Rentiers nous jouèrent un magnifique duo de piano. La chanson: Tout en rose, chantée par Mlle M. Paule Lauzé et accompagnée au piano par Mlle B. Boucher, mérita de vifs applaudissements. Mlle Antoinette Lauzé déclama avec un naturel parfait qui lui attira des rappels enthousiastes. Puis vint la fanfare et un morceau de piano par Mlle B. Boucher.

Merci aux organisatrices sous la direction de Mme J. B. Langelier, présidente des Dames de l'Autel. Merci à tous les artistes et musiciens qui font faire de nos soirées paroissiales une vraie fête de famille.

Le prix d'entrée fut gagné par M. E. Lemire. Le premier prix des dames donné par M. Léo Lavoie fut gagné par Mlle Fredette; le deuxième prix fut gagné par Mme Jos. Dumas de Girouxville; le troisième par Mlle Claire Boisvert. Le premier prix des hommes donné par Mlle Annette Lauzé fut gagné par M. Challier, fils, le deuxième prix, par M. Gagnon et le troisième par M. V. Leduc.

Correction

Dans le compte-rendu de la fête du carnaval une erreur involontaire s'est glissée faute d'un renseignement incomplet, qui a fait passer sous silence une de nos plus populaires demoiselles. Elle a droit à nos excuses jointes à nos félicitations et remerciements pour la lourde tâche qu'on lui avait demandée. Mlle Claire Boisvert mérite une mention spéciale pour s'être distinguée par une grande activité dans la lutte à briguer les suffrages au titre honorifique de reine du carnaval. La plus joyeuse entente ayant toujours régné entre les deux candidates, Mlles Claire Boisvert, arriva deuxième et par le fait même eut, de droit, le titre de dame d'honneur de la reine Marie-Antoinette, lors du couronnement.

Visiteurs.—Le R. P. Alac, de Saint-Augustin, Peace River; le R. P. Gérard remplace temporairement le R. P. S. Lajoie, curé.

M. J. H. Tremblay, agronome, était de passage ici ces jours derniers. —Corr.

Lisez et faites lire *La Survivance*

La vie en Alberta

Coin des BONNES AMIES

Dimanche dernier dans la salle de l'Ecole Séparée avait lieu la pièce donnée au profit de l'éducation de la jeunesse canadienne, par les Anciens Elèves et les Bonnes Amies.

Malgré la mauvaise température un bon nombre de personnes assistèrent à cette soirée donnée sous le patronage des membres de l'exécutif central de l'A.C.F.A.

La pièce, "Le Procureur Hallers" en quatre actes, jouée par des artistes dont la réputation n'est plus à faire, a tenu son auditoire captivé. Les acteurs et actrices, sous l'habile direction de M. Laurier Picard, se sont surpassés et certes, ont droit à toutes nos félicitations.

Le programme musical comprenant l'orchestre Martin, Mlle Jeanne Royal, Mme A.-E. Rocque, Mlle M.-A. Pepin et Mme J. Nadeau fut très apprécié et applaudi.

* * *

Nous désirons remercier par la voix de la "Survivance" M. J.-H. Garnier, curé de Lamoureux, qui a fait don à notre cercle du prix qu'il a gagné dans le récent "concours d'affiches françaises." La secrétaire.

CASTOR

Succès.—M. A. Marcil, un de nos meilleurs cultivateurs de la région a concouru pour la première fois à l'exposition des semences qui a eu lieu à Calgary, en février. Son blé Reward qui est entré en compétition avec les autres blés des meilleurs producteurs de la province y compris le roi du blé Herman Trelle, a remporté le 6e prix. Son blé qui était un superbe échantillon pesant 65 livres au minot, était tel que sorti du cribleur. Nous sommes heureux et le félicitons chaleureusement de son splendide succès.

Mais ce qu'il importe de souligner, ce fut la vente au gouvernement de la Saskatchewan d'un char de ce blé Reward à 85 cents le minot et comme un bonheur ne vient jamais seul il a vendu aussi à destination de Régina, Sask., un char d'avoine de semence, de 600 minots d'orge de semence et deux chars de gerbes d'avoine verte.

Nous croyons que de tels résultats vont encourager parmi nous l'amélioration des grains de semence.

M. A. Marcil avait déjà au mois de novembre dernier vendu à l'élévateur du Cartel 1500 minots de blé grade No 1.

Progrès.—M. A. Wiart vient de terminer l'installation de l'éclairage électrique de sa ferme et de ses dépendances.

Radio.—MM. J. B. et Omer Rémillard, propriétaires de la Remillard Coal Mine, viennent de faire parvenir une lettre à l'Université de l'Alberta félicitant M. H. Allard des leçons de français données au radio lui faisant part que les mineurs anglais à leur service suivaient avec intérêt les cours de français et que les mineurs français ont l'avantage de se perfectionner en français et en anglais.

Divers.—M. Louis Remillard qui était au service de M. A. Marcil pendant l'hiver vient de prendre l'engagement de rester chez ce dernier pendant la saison prochaine.

C'est avec plaisir que nous apprenons que Mme Jules Plaquet est complètement remise de son opération. —Corr.

BONNYVILLE

A l'assemblée du conseil du village du 1er mars fut élu maire pour un second terme, M. J. O. Binette et engagé comme auditeur M. J. W. Chester de Elk Point. L'administration ayant été tout à fait satisfaisante dans le passé, il y a lieu de croire qu'il en sera ainsi à l'avenir.

Dimanche dernier, plusieurs amis se réunirent à l'invitation tout aimable de M. et Mme Chas Moreau pour une bonne veillée canadienne comme on en voit de temps en temps à Bonnyville. M. et Mme Moreau, relativement nouveaux à Bonnyville, se montrèrent les hôtes des plus charmants et se créèrent certainement des amis pour toujours. Chants et musique agrémentèrent la soirée qui n'aurait pas été tout à fait canadienne sans la partie de cartes traditionnelle. Mme T. Morrison fut l'heureuse gagnante d'un joli prix aux cartes ainsi que M. Phs Durocher. Etaient présents: M. et Mlle Viljandry, ainsi que M. Dubuc, de vieux amis de Morinville, M. et Mme J. O. Binette, M. Mme et Mlle Bougie, M. et Mme Morrison, M. et Mme Phs Durocher, MM. J. Nap. Vallée, A. Binette et L. Brault.

Une assemblée conservatrice réunit un bon nombre de personnes, malgré le froid sévère. MM. Hamelin et McCrea intéressèrent l'auditoire à la salle paroissiale.

La température clémente n'a pas duré bien longtemps—un froid rigoureux sévit encore depuis quelques jours.—Corr.

Les Anciens du Collège des Jésuites

Un nouveau succès vient de s'ajouter à la série des représentations dramatiques des Anciens Elèves, inaugurée il y a trois ans. Après les deux comédies du "Chapeau de paille d'Italie" de Labiche et Marc Michel, et du "Contrôleur des wagons-lits" d'Alexandre Bisson, les Anciens ont choisi un drame, extrêmement fort et d'allure bien moderne. Nous laissons à d'autres d'apprécier la représentation du "Procureur Hallers", qui fut donnée dimanche soir, à la salle de l'Ecole séparée.

La préparation d'une pièce aussi difficile en si peu de temps s'explique par le dévouement de toutes les bonnes volontés réquisitionnées pour la circonstance.

Au comité dramatique, composé de M. l'abbé J.-R. Ketchen, M. Laurier Picard, et M. Ernest Côté, revient la meilleure part des félicitations. M. l'abbé Ketchen a utilisé sans réserve le talent d'organisation que tous lui connaissent. M. Laurier Picard a fourni durant ce mois un travail de tous les instants, partagé entre la direction de la troupe et l'étude de son propre rôle (de ses deux rôles, pourrions-nous dire, Hallers-procureur, Hallers-bandit), dont il a surmonté avec une élégante maîtrise l'extrême difficulté. Les décors, les jeux de scène et de lumière, apportèrent au drame tout leur pouvoir de suggestion. M. Ernest Côté en était chargé, et s'acquitta de ses fonctions avec autant de bonheur que de dévouement. Il était assisté de MM. Pierre Côté et Raymond Dumas. M. H. Reynolds avait bien voulu se charger du maquillage.

Nous nous empressons d'offrir nos remerciements chaleureux à tous les acteurs, à ceux surtout qui, n'étant pas de notre Association, lui ont prêté leur concours: Mlles Gertrude McNeil, Germaine Lambert, Gabrielle Mercier, Yvette Lemieux, M. Philippe Villeneuve, M. Léo Belhumeur, le nouveau secrétaire-général de l'A.C.F.A., et M. le docteur Petitclerc, président-général de l'A.C.F.A. Les Anciens aussi, par leur dévouement dans la préparation, par leur succès sur la scène, ont soutenu leur réputation: MM. Laurier Picard, dont nous avons déjà dit un mot, Gérard Baril, Wilfrid Boisvert, Jacques Jenvrin, Paul Côté, Gérard St-Germain, Charles Turgeon, Georges Fortier, William Arial et Maurice Lambert.

Les dévouements abondent chez les musiciens comme chez les acteurs. Nous avons le plaisir de pouvoir remercier tous les membres de l'orchestre Martin, ainsi que Mme A.-E. Rocque et Mlle Jeanne Royal, accompagnées par Mme J. Nadeau et Mlle Marie-Alice Pepin.

Le comité de réception était formé de MM. Paul Poirier, Roland Patenaude, René LeBlanc, et Georges Riopel.

J.-d'A. R., S.J.

"LE PROCUREUR HALLERS"

Cette pièce est brillamment interprétée par les artistes de l'Association des Anciens Elèves du Collège des Jésuites avec le concours des Bonnes Amies

La soirée dramatique et musicale offerte par les Anciens Elèves du Collège des Jésuites mérite tous les compliments. Tout le monde a applaudi le jeu remarquable de M. Laurier Picard dans le Procureur Hallers. Mlle Gertrude McNeil dans le rôle de Roucha a remporté un succès sans précédent. Le Gros Charles, par Wilfrid Boisvert, était d'un réalisme impressionnant et ses copains, Léo Belhumeur, Philippe Villeneuve, Charles Turgeon et Gérard St-Germain dans les rôles d'apaches et de tenancier d'un bouge sinistre ont, dans le deuxième acte, fait frissonner toute la salle.

Ce deuxième acte constituait, en fait, la partie sensationnelle de la pièce. Le décor très ténébreux imaginé par Ernest Côté, l'habile metteur en scène, était tout à fait en harmonie avec la situation dramatique. Lorsque le commissaire de police, Jacques Jenvrin, qui faisait un macchabée étonnant de réalité, s'est vu menacé du couteau du Prince, en autant qu'un mort puisse voir, je connais des spectatrices qui ont tremblé et le coup de revolver a fait défaillir plus d'un coeur sensible.

Heureusement M. le commissaire fut secouru à temps, comme il arrive dans toutes les pièces, par une troupe de détectives fidèles autant que braves: MM. Georges Fortier, William Arial, Maurice Lambert. Le Dr Petitclerc jouait fort naturellement le médecin, dont le rôle consistait à rendre vraisemblable le cas pathologique extrêmement rare faisant le thème de la pièce.

Mlles Germaine Lambert, soeur d'Arnoldy, Gabrielle Mercier, soeur d'Hallers, et Yvette Lemieux, ainsi que MM. Gérard Baril avocat, Paul Côté, secrétaire, ont rempli des rôles très intéressants avec beaucoup de naturel.

La partie musicale était fournie par l'orchestre Martin qu'on applaudit toujours dans les morceaux de jazz et de musique populaire. Mlle Jeanne Royal accompagnée par Mlle Marie-Alice Pepin et Mme A.-E. Rocque accompagnée par Mme J. Nadeau ont donné de fort jolies chansons dans les entr'actes.

C'est un plaisir de féliciter sans réserve tous les acteurs et organisateurs de la soirée qui l'ont bien mérité et ce serait facile d'éreinter Henry de Gorsse l'auteur de la pièce, pour la pauvreté littéraire de l'oeuvre qu'il présente au public, mais c'est inutile puisqu'il ne pourrait répondre.

Le drame médico-psychologique ou psychastenique appartient au genre cinéma. Un homme occupant une position importante dans la société, est atteint d'une maladie qui lui fait jouer un double rôle dont il est inconscient. A son bureau, le jour, il juge et condamne des criminels et la nuit il devient le chef d'une bande d'apaches et devient assassin ou presque.

La pièce, si on n'avait pas insisté sur le cas médical exceptionnel, fait songer au Tartufe, mais quelle différence dans la création des types! Quand Roucha interpelle le Procureur Hallers, les vers de Molière reviennent à la mémoire:

"Je t'ai vu, dis-je, vu de mes propres yeux,
"Ce qui s'appelle vu. . . . ."

Dans le rôle du docteur il y a aussi de bons passages sur le surmenage contemporain. On se rend malade parce qu'on ne sait pas jouir de la vie; il faut aller toujours plus vite, aujourd'hui c'est l'automobile, demain ce sera l'aviation.

La pièce pour être intéressante demandait d'être bien jouée. C'est le grand mérite des acteurs de l'Association des Anciens Elèves d'avoir rempli des rôles difficiles avec le talent d'acteurs consommés. M. Laurier Picard, directeur dramatique, a fait le tour de force de nous amuser, et il a parfaitement réussi.

Nous souhaitons d'entendre plus souvent nos jeunes acteurs et nos jeunes actrices, qui continuent la tradition artistique française à Edmonton, et d'applaudir à leurs succès.

—P. J.

SAINT-VINCENT

Les quarante heures qui se sont terminées dimanche dernier ont été bien suivies en dépit de la température plutôt froide de la semaine dernière. Les gens de Saint-Vincent nous ont prouvé qu'ils avaient à coeur de conserver cette bonne tradition canadienne française. Dans la bonne province de Québec ne pas faire les quarante heures c'est aussi grave que de ne pas faire ses Pâques.

Les adoratrices durant la journée et les adorateurs durant les deux nuits n'ont point fait défaut. On a même remarqué un bon vieux qui a passé les deux nuits entières devant le Saint Sacrement, récitant le chapelet et faisant d'autres prières à Jésus Hostie. Des gens qui ont une foi si vive ne peuvent manquer d'attirer sur eux et leurs familles les plus grandes grâces et bénédictions.

L'autel avait été décoré avec le meilleur goût, le luminaire de l'heure sainte avec les lettres J.H.S. devant le Saint Sacrement était splendide. Reconnaissance à nos bonnes religieuses pour toute la peine qu'elles se sont donnée pour faire un beau triomphe à Jésus Hostie. Le choeur de chant des élèves sous la direction de notre si dévouée organiste soeur Marie de la Protection nous a chanté de très beaux cantiques appropriés.

Bref, les quarante heures de 1932 laisseront dans les coeurs de beaux souvenirs et de grands fruits de salut pour nos âmes.

On est à préparer une belle soirée en l'honneur de saint Patrice pour dimanche, le 20 mars. Avec le concours de Mme Robert Press, Mme et Mlle Catherine Therrien et de M. Mailhot de Thérien nous pouvons être assuré à l'avance du succès de cette soirée.

Il y aura partie de cartes, magnifiques prix et beau programme de circonstance. Qu'on se le dise.

Un grain de bon sens.—Nos ennemis nous sont utiles: ils nous montrent nos défauts, ils nous disent nos vérités. Ce sont des maîtres. . . que nous n'avons pas à payer.—Plutarque. —Corr.

ST-JOACHIM

Journée paroissiale: Le R. P. Gouy, O.M.I., de Grouard, a chanté la grand'messe dimanche dernier. Le R. P. curé a prêché sur l'infaillibilité du pape. Comme c'était le premier dimanche du mois, le Saint Sacrement a été exposé durant toute l'après-midi.

Sépulture: Vendredi dernier, le 4 mars, nous avons fait dans notre église, la sépulture de feu Dr J. R. Gauthier de McLennan, décédé le 2 mars à l'hôpital de la Miséricorde. Le service a été chanté par le R. P. Cozanet, O.M.I., curé de Saint-Albert, assisté comme diacre et sous-diacre par les RR. PP. A. Boucher, O.M.I. et A. Naessens, O.M.I., de Saint-Joachim. La chorale de Saint-Joachim chanta la messe d'Yon

LEGAL

Mardi dernier, à 8 h. p.m., le cercle local de l'A.C.F.A. a tenu son assemblée régulière, la première depuis le congrès, à la résidence de M. Delphis Coulombe. Une douzaine de personnes étaient présentes et toutes s'inscrirent comme membres actifs et payèrent leur cotisation. Un certain nombre de résolutions furent proposées et discutées, puis M. le curé fut invité à donner ses impressions sur le congrès d'Edmonton. L'on procéda ensuite à l'élection des officiers pour l'année 1932. Avant de clore l'assemblée, il fut décidé de tenir les réunions, le troisième mercredi de chaque mois.

La dernière partie de la ligue de hockey, qui avait été retardée par le mauvais temps et les mauvais chemins, fut jouée ici-même, mercredi, 2 mars, entre Westlock et Legal. L'équipe de Westlock eut toutes les misères du monde à arriver jusqu'ici, et ce n'est qu'à 11 h. p.m. que la partie put commencer, pour se terminer bien après minuit et demi. Les deux camps ayant obtenu chacun deux points, il fut joué dix minutes supplémentaires; mais le résultat resta le même. Les deux points pour Legal furent faits par Leo Bellerive et Raoul Fortin. Cette partie amène Westlock et Legal à égalité avec Saint-Albert, tous trois ayant 18 points. Ce sont maintenant les parties de détail, qui vont décider du championnat pour le Nord d'Edmonton. Seules, les trois équipes, ci-haut nommées, y prendront part, Clyde et Morinville se trouvant éliminées, avec 17 et 9 réciproquement. La première de ces parties de détail se joua sur notre patinoire dimanche dernier après-midi, et les équipes adversaires étaient de nouveau Westlock et Legal. Le résultat fut de 2 à 1 en notre faveur. L'arbitre était M. Williamson, expert d'Edmonton, qu'on était allé quérir spécialement. Nos deux points furent faits, à la première période par Noé Stack, d'une passe fine et habile de Raoul Fortin et à la troisième période par Léo Bellerive. Il y eut, en dépit d'une température froide, une assez bonne assistance et personne ne regretta d'être venu, tant la partie était belle, vive, intéressante, sans heurts ni coups, chaque joueur y mettant tout ce qu'il pouvait de ruse, d'habileté et de vitesse. C'est jeudi prochain que nos joueurs se rendront à Westlock. Espérons que la bonne fortune les accompagnera.

Le nouveau conseil du village est ainsi formé: M. Fédime Lanouette, maire; MM. Dr J. H. Riopel et Jos. Préfontaine, conseillers; secrétaire-trésorier, Arthur Carrière.

Le froid intense n'empêcha pas les amateurs de bon amusement et de cinéma de venir à notre soirée de dimanche dernier, bien qu'ils ne durent pas avoir chaud pour s'en retourner, le thermomètre marquant 40 degrés sous zéro à 11 h. p.m. Il y avait vingt-cinq tables de joueurs de "smear", et un certain nombre vinrent plus tard pour les vues animées. Les prix des dames furent gagnés, premier par Mlle Marguerite Brisson, deuxième par Mlle Léa Casavant; les prix des hommes, premier par Philippe Pelletier, deuxième par Léon St-Martin. Les prix de consolation allèrent à Mlle Célina Brisson et Wilfrid Létourneau.

Emile Létourneau a perfectionné sa patente pour ouvrir les chemins de neige, mais c'est une charrue pesante, qui demande un tracteur en arrière pour la pousser et des chevaux en avant pour la guider. Qu'importe! Ca fonctionne à merveille, pourvu qu'on a la force voulue.

Louis Jalbert a eu la douleur de perdre son épouse, née Ernestine Mailhot, décédée à Edmonton le mercredi, 2 mars. Les funérailles eurent lieu samedi dernier. Les porteurs étaient Alexis Caouette, Henri Dalgnault, Hector Bourgeois, et Zétique Hamel. R.I.P.

Mme Pol. Rouleau et Béatrice Hébert de Kimberley, C.A., sont en visite pour une couple de semaines.

Baptême: Marie Jemma Lucienne, née de Omer Maurier et Simone Cloutier. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Cloutier de Picardville, grand'parents de l'enfant.—Corr.

IMMACULEE-CONCEPTION

Notre prochaine partie de cartes sera tenue dimanche soir, le 13 mars. M. et Mme J. Nadeau organisent cette soirée et nous promettent de bons prix et un programme très intéressant. Les billets se vendent 25 sous. Venez et amenez vos amis.

CALGARY

Dimanche, le 13 courant, le cercle de l'A.C.F.A. aura une assemblée générale. Cette assemblée sera tenue après la messe pour procéder à l'élection des nouveaux officiers.—Comm.

SAINT-PAUL

Aux récentes élections municipales de janvier trois conseillers sortant de charge ont été réélus pour un autre terme avec de fortes majorités, à savoir, MM. P. F. Caron, H. Dupré et Jos. Makowski.

La soirée familiale donnée sous les auspices des Chevaliers de Colomb a eu lieu le 28 février dernier et a été un succès tant à cause de l'assistance nombreuse, qu'au programme artistique très intéressant et aux prix de valeur qui furent distribués aux heureux gagnants du bridge, cinq cents ou whist. Une très fine saynète, gentiment interprétée par Mlle Betty Fraser, MM. Paul Bouchard et Clovis Thérien, intéressa beaucoup l'auditoire, de même une pantomime "chez le dentiste" par MM. D. Leroux, Jos. Tremblay et C. Thérien, provoqua un fou-rire. Une récitation "Une larme dans l'océan", dite avec beaucoup d'expression par Mlle Alberta Thérien et enfin un tableau "La tentation" par Mlles Claire Thérien, Blanche Brouin et D. Leroux fut très admiré.

On annonce pour dimanche le 13 courant un concert par le club dramatique irlandais.

La date de notre élection partielle approche et jusqu'à date nous avons eu la visite de trois de nos candidats accompagnés de leurs satellites. Tous ces messieurs connaissent parfaitement la cause des maux qui affligent la présente humanité, et ont dans leur gousset la panacée qui doit tout guérir. Que ne pouvons-nous les élire tous les trois? Il ne nous reste plus qu'à recevoir la visite du candidat communiste.—Corr.

VIMY

Dimanche soir on s'est bien amusé. Quinze tables jouèrent au "smear" et les prix furent gagnés par les personnes suivantes: Dames: Mlle Adélaïde Béland, Mlle Alma Bourque, Mlle Bertha Nadon; MM. M. Charles Chevalier, M. Benoit Baert, M. Vital Lachance.

Après la partie de cartes deux beaux gâteaux furent vendus à la manière italienne, et M. Jos. Laferté a prouvé qu'il était un bon encanteur. Les gâteaux furent présentés par Mme Jos. Laferté et Mme Jos. Charest, et sont devenus la possession de M. Benoit Baert et du R. P. Koolen. Après le goûter, un joli programme fut présenté par nos talents locaux: Mlles Lauretta Huot et Olive Lamarche, M. Duteau, Tom Parent, Mme Gustave St-Arnaud, Mlle Régina Huot, M. Edmond Sabourin, Donat Turgeon, Mme Albert Nadon, Albert St-Arnaud et Lucien Lavoie. Les célibataires de la paroisse sont bien satisfaits de leur partie et remercient surtout les jeunes filles et les dames pour avoir fourni un si succulent goûter.

La prochaine partie de cartes aura lieu dimanche prochain—13 mars—et sera sous le patronage de la confrérie des Dames de N.D. des Victoires.

M. René Beauchamp est parti mardi matin pour aller chercher du "clapboard" (siding) au moulin à scie à 40 milles d'ici. Aussi vite que le permis leur sera octroyé d'autres profiteront de la même occasion.

Les syndics de l'école du village ont engagé M. Edmond Dozois comme leur secrétaire, en remplacement de Mme Florence Gaulin qui avait offert sa démission.

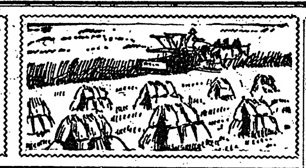
Des efforts sont faits et une pétition circule pour avoir la malle rurale à l'est du village organisée comme celle que nous avons à l'ouest actuellement.

Exercices dans l'église deux fois par semaine, mercredi et vendredi, à 7 h. 30 suivis de la bénédiction du S. Sacrement.—Corr.

(Autres courriers page 7)



Page Agricole



Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	48½
No 2 Nord	42½
No 3 Nord	39½
No 4 Nord	37½
No 5 Nord	34½
No 6 Nord	31½
Fourrage	32
Avoine—	
No 2 C W	19½
No 3 C W	17
Fourrage	15
Orge—	
No 3 C W	24
No 4 C W	22
Seigle—	
No 2 C W	27
No 3 C W	25

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	65⅞
No 2 Nord	60⅞
No 3 Nord	57⅞
No 4 Nord	56⅛
No 5 Nord	53⅝
No 6 Nord	50⅝
Fourrage	50⅝

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	65⅝
No 2 Nord	61⅜
No 3 Nord	57⅜
No 4 Nord	53⅞
No 5 Nord	50⅛
No 6 Nord	47⅝
Fourrage	45⅝
Avoine—	
No 2 C W	30
No 3 C W	27¾
Fourrage	27
Orge—	
No 3 C W	39
No 4 C W	37
Seigle—	
No 1 C W	49

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	4.50 à 4.75
" qualité moyenne	4.00 à 4.25
" commune	3.00 à 3.75
Veaux de choix	5.00 à 5.50
" qualité moyenne	4.25 à 4.75
" communs	3.00 à 4.00
Bouvillons (steers) de choix	4.25 à 4.50
Bouvillons qualité moyenne	4.00 à 4.25
" communs	3.00 à 3.75
Boeuf de choix	3.00 à 3.50
" ordinaire	2.00 à 2.75
" commun	1.50 à 2.00
Mouton de choix	4.75 à 5.25
" de l'année	3.50 à 4.00
Brebis	2.50 à 3.25
Porc à bacon	3.60

(Ces prix ont été préparés le lundi soir)

Lait	1.80
Crème—	
Spéciale	14
No 1	12
No 2	09
Oeufs—(Variations quotidiennes)	
Extras	22
Frais No 1 (First)	20
2ème qualité	12

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

Les écoles d'agriculture

Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Oka et Sainte-Anne-de-Bellevue.—Les débuts de l'école de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.—De 1859 à 1909.—L'oeuvre de l'abbé François Pilote.

La province de Québec possède trois grandes écoles d'agriculture: à Sainte-Anne de la Pocatière, à Oka, et à Sainte-Anne de Bellevue. Les deux premières sont ouvertes aux étudiants de langue française; au collège MacDonald, de Sainte-Anne de Bellevue, l'enseignement se donne en anglais.

Quand on gravit la colline à laquelle est adossée la majestueuse Ecole de Sainte-Anne de la Pocatière, un monument de lignes sobres, mais très évocateur, attire l'attention. Un prêtre, debout, étend les bras et accueille paternellement un laboureur qui avance vers lui. Ce prêtre, c'est M. François Pilote qui, alors qu'il était supérieur du collège classique de Sainte-Anne, conçut et réalisa l'idée de fonder cette Ecole qui a connu, depuis trois quarts de siècle, de magnifiques developpements et qui a rendu à la classe agricole de la région d'inappréciables services.

Convaincu que l'avenir de notre pays résidait dans la colonisation et dans l'amélioration de notre système de culture, M. l'abbé François Pilote décidait en 1855 de fonder une école qui répondrait aux besoins des agriculteurs.

Avant cette époque, trois écoles agricoles avaient déjà été fondées, mais faute de ressources, elles durent fermer leurs portes. M. François Pilote ne se lança dans son entreprise qu'après s'être assuré des bonnes dispositions et de l'appui financier de la législature. Le 10 octobre 1859, l'Ecole de Ste-Anne était prête à recevoir ses premiers élèves.

A cette école nouvelle il fallait un programme spécial. M. Pilote dressa lui-même un programme pratique d'études et d'entraînement, après avoir visité les écoles d'agriculture de France et d'Angleterre. Le Collège Ste-Anne acheta plusieurs fermes dont la direction fut confiée à l'Ecole d'agriculture, il se procura plusieurs animaux domestiques de choix.

L'Ecole de Ste-Anne commençait modestement. Elle eût, comme toute entreprise fondée sur le dévouement, de grands obstacles à surmonter. Les octrois du gouvernement se faisaient rares.

Au cours des premières années de son existence, elle eut, chaque année, une trentaine d'élèves. Le 13 décembre 1863, la Chambre agricole du Bas-Canada accordait à l'institution dix demi-bourses. En 1892, ce nombre fut porté à 15. Le gouvernement de Québec accordait en 1909 dix bourses complètes et donnait des octrois spéciaux aux élèves pauvres, ainsi qu'à ceux dont la conduite et le travail étaient satisfaisants. Parmi les élèves des premières années, on remarque le nom de l'hon. Louis-Philippe Landry qui devint sénateur et fut, pendant plusieurs années, président de notre Association d'Education. A la suite de ses études agricoles, le sénateur Landry avait composé un manuel d'agriculture qui fut longtemps en usage parmi les élèves.

Afin de donner plus d'essor à l'école et de rendre plus de service aux fermiers, les professeurs, les anciens élèves et plusieurs prêtres fondèrent une Association agricole. Ils établirent des sociétés de colonisation et, sous leur impulsion la région du Lac St-Jean fut ouverte à la culture. Ils publièrent la "Gazette des Campagnes" qui, pendant longtemps, fut le seul organe entièrement dévoué aux intérêts de la classe agricole.

Grâce à ces diverses initiatives, le bon grain semé par M. Pilote commença à lever. Les morceaux de terre qui appartenaient aux curés du Bas Saint-Laurent devinrent autant de petites fermes expérimentales où étaient appliquées les meilleures méthodes de culture.

Tels furent les progrès de la modeste école fondée par M. Pilote que lorsque le cinquantenaire de sa fondation fut célébré en 1909, Sir Lomer Gouin, premier ministre, promit l'apporter plus d'attention à l'Ecole et à son oeuvre, et que M. Caron, ministre de l'Agriculture, décida de construire un nouvel immeuble.

Charles GAUTHIER.

(Le Droit)

Racines pour les chevaux

Les navets et les carottes sont les racines les plus employées pour l'alimentation des chevaux. Comme le fait remarquer M. G. B. Rothwell, B.S.A., dans le bulletin No 94 N. S. du Ministère fédéral de l'Agriculture, il ne saurait y avoir de doute relativement à la valeur des racines pour l'alimentation des chevaux, et malheureusement cette valeur est trop peu appréciée.

Il est rare que les racines soient coupées ou râpées pour l'alimentation des chevaux, parce que leur valeur principale réside dans l'effet bienfaisant qu'elles exercent sur les dents et les gencives lorsqu'elles sont mastiquées par l'animal. Voici, d'après M. Rothwell, les qualités principales des racines qui les rendent avantageuses dans l'alimentation des animaux.

1. Elles rendent la nourriture plus savoureuse.

2. Elles fournissent une nourriture succulente, très désirable, sous une forme naturelle.

3. Elles rendent les gros fourrages plus digestibles.

4. Elles font du bien aux dents et aux gencives.

5. Elles sont légèrement laxatives.

6. Elles abaissent le prix de la ration.

7. Les racines sont un tonique excellent.

Publié par le Service des renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

L'emploi des engrais chimiques

La première fonction des engrais chimiques est de fournir les principes fertilisants sous de formes qui sont immédiatement assimilables, ou qui peuvent le devenir promptement dans la terre.

Les experts en engrais chimiques du Ministère fédéral de l'Agriculture nous disent que la quantité d'engrais assimilables que renferme le sol est une des choses qui exerce le plus d'influence sur le rendement de la récolte. Lorsque cette quantité n'est pas suffisante pour assurer un bon développement des plantes, il faut la compléter si l'on veut obtenir des rendements maximums.

Au nombre des facteurs qui peuvent affecter les résultats donner par les applications des engrais chimiques, il y a la nature du sol, le drainage, les procédés d'ameublissement et la nature de la saison c'est-à-dire la pluie, la température, etc.

En considérant l'emploi des engrais chimiques, il ne faut pas oublier qu'il est nécessaire de maintenir une réserve de matière organique dans la terre, au moyen de fumier. Le grand avantage des engrais chimiques, c'est qu'ils permettent de répartir le fumier de ferme d'une façon plus économique et plus avantageuse. Les deux se complètent, et sur la plupart des sols ils opèrent ensemble pour donner les meilleurs résultats.—Publié par le Service des renseignements Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

REHAUSSONS LA BEAUTE DU CANADA

Toute maison non améliorée ou sans parterre au Canada peut être rendue plus attrayante par l'emploi judicieux d'arbres, d'arbrisseaux, de plantes grimpantes, de fleurs et de gazon bien entretenu. Le vieux dicton selon lequel une maison non encadrée de végétation n'est pas un foyer, fait bien ressortir la nécessité et la sagesse de la plantation ornementale. Certains endroits tirent de l'arrière en ce qui concerne l'embellissement, peut-être plus encore dans les districts ruraux qu'ailleurs. Il y a cependant beaucoup de preuves montrant qu'un travail intelligent en ce sens donne des résultats fort satisfaisants.

Le Canada est un pays d'une rare beauté naturelle, à partir des lacs Bras d'Or de l'Ile du Cap Breton jusqu' ces fameuses montagnes aux assises baignées par les vagues du Pacifique. La nature a doté notre pays de paysages naturels grandioses; les plus beaux et les plus variés du globe. Les montagnes, les lacs, les ruisseaux, les forêts, les plaines et les chutes d'eau y abondent. Les endroits dont l'apparence laisse à désirer sont ceux que l'homme a lui-même enlaidis; il semble donc que le moins qu'il puisse faire, c'est d'améliorer suffisamment ces mêmes endroits pour les conformer, dans une certaine mesure au moins, à la beauté naturelle de notre grand pays. Souvent on se rend compte de l'avancement et de la prospérité d'une localité ou municipalité par son apparence, et la meilleure annonce dont n'importe quel groupement peut jouir est celle que lui vaut sa belle apparence aux yeux du public—une apparence de progrès, d'ordre et d'industrie que réflètent ses terrains publics et privés bien plantés et bien entretenus.

Nous subissons beaucoup plus que nous le pensons, l'influence de notre entourage et les enfants y sont particulièrement sensibles. Assurément un foyer où l'on cultive des fleurs à l'intérieur comme à l'extérieur, est un meilleur endroit pour élever des enfants qu'un foyer où l'on ne s'occupe nullement de ces amis du royaume végétal. L'arbre suit l'inclinaison du rameau: voilà encore un vieux dicton qui s'applique bien à l'éducation des enfants. Si l'on enseigne aux enfants à connaître et à aimer les fleurs, ils penseront plus à ces belles choses qu'à ce qui peut blesser et détruire.

On rencontre souvent des gens qui disent que les jardins et les fleurs coûtent trop cher ou qu'ils exigent trop de temps. La vérité, c'est que le désir ou les bonnes dispositions font défaut. Si vous tenez réellement à avoir un jardin et des fleurs pour embellir les abords de votre maison, vous les aurez quelles que soient vos occupations. Votre Ferme expérimentale ou Collège d'Agriculture le plus rapproché vous renseignera avec plaisir au sujet des variétés convenables pour votre région. Dans tous les cas, il n'est pas nécessaire de dépenser beaucoup, et le montant affecté à l'achat des plantes requises pour améliorer une maison de grandeur moyenne, sera l'un des meilleurs placements possibles. Vous en retirerez de gros dividendes sous forme de satisfaction, rendre votre maison plus attrayante, vous améliorez votre rue. En améliorant votre rue, vous améliorez aussi votre ville ou cité, et en embellissant votre cité, ville ou canton, vous aidez ainsi à accroître la beauté du pays tout entier.

Nouvelle offre pour venir en aide à l'élevage

L'Honorable Robert Weir, Ministre fédéral de l'agriculture, annonce une nouvelle initiative relativement aux verrats du type à bacon qui doit promouvoir l'élevage des porcs de ce type. Aux termes du nouveau système, le Ministère fédéral se propose de fournir, à prix coûtant, un verrat d'un bon type à bacon aux cercles agricoles comprenant au moins dix cultivateurs, lesquels ont moins une truie portière chacun. Le Ministère fédéral paie les frais de transport du verrat au point de livraison. Les cultivateurs qui désirent profiter des services d'un verrat de ce type doivent tout d'abord s'organiser en cercle et contribuer pro rata au coût de l'animal. Ils ont le droit d'indiquer le prix qu'ils sont prêts à payer et l'âge de l'animal qu'ils désirent, mais l'approbation du verrat n'est donnée que lorsque l'animal atteint l'âge de six mois.

Le système pourvoit également au paiement de primes qui varient suivant la qualité du verrat employé; la prime est de $20.00 pour un verrat de l'enregistrement supérieur XXX à $15.00 pour un verrat approuvé XXX. La prime est payée aux cercles qui la demandent sur production du registre des saillies indiquant que le verrat a fait au moins le nombre de saillies stipulé pendant la saison de reproduction du printemps et de l'automne, et la prime, une fois obtenue, ne peut être redemandée qu'après un intervalle de dix-huit mois.

Ce nouveau système s'appliquera au Canada tout entier dès que les gouvernements provinciaux auront accepté ses dispositions. La prime est payée conjointement par les Gouvernement fédéral et provinciaux. Quelques unes des provinces ont déjà adopté le système, et les négociations entreprises actuellement avec d'autres indiquent qu'il sera bientôt mis à la disposition générale de tout le pays.

Le nouveau système est un développement logique dans le programme général du Ministère, qui est d'encourager la production de porcs à bacon du type par les marchés domestiques et d'exportation. C'est un complément nécessaire au système des truies portières annoncé, il y a un peu plus d'un an, par l'Honorable M. Weir, et sous les conditions duquel un grand nombre de truies portières du type désirable ont été placées chez les cultivateurs qui se mettent maintenant à élever des porcs.

On compte que le nouveau système, qui pourvoit à l'achat, et à l'approbation de verrats d'un bon type à bacon, et à la distribution de primes sur ces verrats, encouragera la production de porcs du meilleur type commercial possible.—Publié par le Service des renseignements, Bureau des publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Nous ne produisons pas assez de graine de mil

La production de graine de mil au Canada est encore loin d'être suffisante pour pouvoir satisfaire la demande au pays, et M. Geo. H. Clark, Commissaire fédéral des Semences, fait remarquer ce qui suit à ce sujet:

"Il y a évidemment de la place pour une forte augmentation dans la production de graine de mil au pays; nous avons de grandes régions où cette graine pourrait être produite avantageusement, aux prix actuels."

On estime, d'après les rapports reçus par la Division fédérale des semences, que la récolte commerciale de graine de mil au Canada en 1931 a été de 1,250,000 livres. Les rapports montrent en outre que la production commerciale, en ces dernières années, n'a pas dépassé 1,500,000 livres tandis que la demande domestique moyenne a été d'au moins 9,000,000 livres par an. Depuis 1925, les importations de graine de mil au Canada ont été en moyenne d'environ 8,000,000 livres par an, et toute cette quantité a été importée des Etats-Unis.

A l'heure actuelle la graine de mil dans l'Est du Canada rapporte au cultivateur environ 9 cents la livre, tandis que le prix dans l'Ouest du Canada est d'environ 8 cents par livre. Naturellement ce prix est réglé, dans une large mesure, par le prix auquel les exportateurs des Etats-Unis peuvent livrer leur produit aux points canadiens, et il se compose de certains frais, comme le coût de la semence, le transport, l'assurance, les frais de manutention et les droits de douane.

Les ministères fédéral et provinciaux de l'Agriculture coopèrent dans les services d'inspection de la récolte et de la semence, dans la surveillance des opérations de battage et de nettoyage et dans l'inspection de la semence cultivée au pays pour la certification. A l'heure actuelle le plus gros de la graine produite au Canada vient des Provinces de Québec, de l'Alberta et de la Colombie britannique.—Publié par le Service des renseignements, Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

—oOo—

A une assemblée politique

Dans une récente assemblée politique, le candidat commence son discours. Dit-il:

—Je suis ici. . .

—Moi aussi! s'écrie une voix dans l'auditoire.

—C'est vrai, répond le candidat. Mais vous n'êtes pas "tout là!"

Les cercles agricoles

Il y a aux Etats-Unis 850,000 jeunes garçons et jeunes filles de fermes qui sont enrôlés dans les cercles des 4-H.

Il n'y avait guère de place aux rêves sur la ferme d'autrefois; le travail acharné occupait tous les instants. Et cependant, c'est de cette situation que sont nés les petits cercles agricoles. Leur emblême est la feuille de trêfle à quatre feuilles qui porte sur chacun de ses quartiers la lettre H—Heart (coeur), Head (tête), Hand (main), Health (santé). Leur devise est "Rendre encore meilleur ce qui est déjà bien." Et l'esprit de leurs activités est bien exprimé dans cette phrase: "Gagner sans se vanter et perdre sans se plaindre."

"Ces cercles aident à former des "leaders ruraux", dit le directeur-gérant du comité national; "ils démontrent les meilleurs pratiques en agriculture et en économie ménagère, et enseignent les choses les plus utiles et les plus importantes de la vie rurale. Nos jeunes garçons et nos jeunes filles aiment l'action et ils observent toutes les règles du jeu."

Il existe au Canada des organisations semblables de garçons et de filles sur les fermes. Tous prennent le plus vif intérêt aux concours d'appréciation de grain inscrits au programme de la Conférence-Exposition Mondiale du Grain, qui doit être tenue à Régina, en 1933. Jamais encore des prix aussi séduisants n'ont été offerts à une exposition de ce genre. Le monde entier se les disputera. Jeunes gens Canadiens, vous aurez à affronter de rudes lutteurs en 1933, mais si vous parvenez à remporter un prix dans ces conditions, l'honneur n'en sera que plus grand.

—oOo—

Au téléphone

On entend une voix masculine dire, avec aigreur:

—Hello! Information? Ma femme est en voyage et je tiens maison. Pouvez-vous me dire où, diable, une femme serre le savon, d'habitude, dans une maison?

Reboisement

L'Etat de New York a élaboré un plan de reboisement forestier d'une immense envergure, échelonné sur une période de onze ans, dont il attend de grands résultats. L'acte législatif pourvoyant à l'exécution de cette entreprise a reçu non seulement la sanction de la Législature d'Albany et du gouverneur Roosevelt, mais aussi l'approbation de l'électorat. Il porte le titre d'Amendement constitutionnel No 3 et donne à l'Etat, c'est-à-dire au gouverneur, l'autorisation de consacrer $19,000 000 pour le rachat et le reboisement des fermes et des terrains non cultivables ou dépourvues de fertilité qui, cependant, exploités au point de vue forestier, sont susceptibles d'un bon rendement. Comme il y a dans l'Etat de New York environ trois millions d'acres de terres incultes de cette catégorie, le gouvernement estime bien faire en les reboisant afin de suppléer à la carence du bois qui s'accentue de plus en plus dans cette partie du pays, ainsi que d'ailleurs dans la Nouvelle-Angleterre.

—oOo—

Le système électoral reste le même en France

PARIS.—Par 216 voix contre 1, le Sénat a adopté l'ensemble du projet de loi électorale maintenant le deuxième tour de scrutin, le vote facultatif et écartant l'électorat et l'éligibilité des femmes.

Le Sénat a donc maintenu le système électoral actuel.

On sait que la Chambre avait supprimé le second tour de scrutin, rendu le vote obligatoire et accordé aux femmes le droit de vote et l'élibilité.

Existe-t-il des reliques de Sainte Jeanne d'Arc?

Reste-t-il quelque chose de Jeanne d'Arc, un débris échappé aux flammes, un ossement à enchâsser, à vénérer dans un temple, un pourpoint, une épée, une bannière à placer pieusement dans un musée?. . . Il semble bien que rien ne subsiste plus de l'héroïque et sainte martyre.

Des trois armures qu'elle a portées, deux sont tombées aux mains des Anglais, et toute trace en a disparu. Sont-elles en Angleterre, enfouies dans quelque coin obscur, ou bien ont-elles été rongées par l'action de la rouille et du temps? L'autre, conservée, paraît-il, au château d'Anet, puis passée au XVIIIème siècle dans les galeries de Chantilly, a disparu pendant les époques révolutionnaires. De ses trois épées, celle que lui avait donnée à son départ le sire de Baudricourt, celle de Sainte-Catherine de Fierbois, celle qu'elle avait prise elle-même à un Anglo-Bourguignon sur le champ de bataille, aucune ne nous est parvenue.

Il en est de même des casques et des autres objets de son équipement. Il en est de même encore de sa bannière, de cette bannière célèbre, effroi de l'ennemi, qu'elle portait de préférence à l'épée, pour éviter de verser le sang. Elle était, cette bannière sacrée, de laine, brodée de soie, au champ d'argent semé de lis. On y voyait sur la face, avec l'inscription Jhésus-Maria, l'image, l'image de Dieu, assis sur les nuées, portant le monde dans sa main, et, de chaque côté, un ange qui présentait une fleur de lis. Sur le revers l'écu de France tenu par deux anges. Jeanne aimait son épée, mais, comme elle l'a dit dans son procès, elle aimait quarante fois plus son étendard. Les Anglais l'ont-ils saisi à Compiègne; l'ont-ils brûlé? Depuis cinq siècles, jamais le moindre indice n'a révélé sa destinée.

Seul un chapeau de Jeanne avait survécu. Il était de feutre gris, avec une coiffe bleue, le bord relevé par devant et attaché au moyen d'une fleur de lis dorée. Laissé par elle en souvenir à la famille qui lui avait donné l'hospitalité pendant son séjour à Orléans, il avait été pieusement conservé à travers les siècles, mais en 1790 il fut brûlé sur un bûcher en place publique, avec d'autres souvenirs de l'ancien régime. C'était la seule relique authentique de la Pucelle.

Quant à ses cendres, on sait que les Anglais les jetèrent à la Seine, en aval de Rouen, de façon que la moindre poussière n'en pût être recueillie. "In mare postea dissipati sunt", dit avec tristesse un vieux chroniqueur. Le supplice fit une impression profonde sur les assistants. "Nous avons brûlé une sainte!" auraient proféré des exécuteurs, et d'autres prétendirent avoir entrevu une blanche colombe dans les volutes de fumée quand Jeanne d'Arc exhala le dernier soupir. Il se pourrait donc, car c'était dans le goût de l'époque, friande de reliques, que quelqu'un d'entre eux ait réussi à s'approprier un fragment d'os calciné, un lambeau d'étoffe.Mais ce sont des suppositions que rien de précis ne vient étayer, et, dans l'affirmative nous ignorerions encore où ces reliques seraient passées. Rien ne subsiste plus du corps de la martyre, vraisemblablement.

Sauf un cheveu, peut-être. Jeanne était brune et ne savait ni lire, ni écrire. On a parlé d'un cheveu noir que, suivant une coutume du temps, elle aurait fait sceller par son clerc, en guise de signature et comme gage d'authenticité, dans un cachet de cire rouge, au bas d'une lettre adressée aux habitants de Riom. Mais à supposer que ce cheveu ait appartenu réellement à la Pucelle, il a disparu en 1888 de la bibliothèque de Riom avec le cachet auquel il était adhérent. C'est un visiteur inconnu qui a commis sans qu'on s'en aperçut, ce vol sacrilège; il ne reste plus qu'un petit fragment de cire, avec la trace des doigts qui ont pressé le papier pour en arracher prestement la frêle relique.

Pas le moindre vestige matériel ne nous resterait donc de la bonne Lorraine, évanouie dans la légende héroïque sans plus de trace que les saintes et l'archange qui lui dictèrent sa mission sous les frondaisons du bois Chenu. . .

R. G.

PICARDVILLE

Dimanche dernier la maison de Mme Damien Cloutier se remplissait de braves Canadiens venus de tous les coins de la paroisse pour la partie de cartes organisée au profit de l'A. C.F.A. Ce fut une très belle soirée, l'on joua aux cartes avec entrain puis l'on chanta et s'amusa beaucoup.

Grâce à la cordiale invitation de M. Jacques Lavoie pour le 13 de ce mois nous espérons un aussi beau succès.

Nul doute que l'on mettra plus d'enthousiasme encore, puisque c'est pour notre église, à se rendre à la salle paroissiale dimanche prochain. Les Dames de l'autel donneront leur partie de cartes et nos actrices préparent un programme des plus intéressant.

Le prix des dames fut gagné par Mme Adonias; consolation, Bertha Bellerive. Le prix des hommes fut enlevé par M. Alfred Girard; consolation, M. Raoul Boucher.

Baptême: Marie-Joseph Thérèse Rivest; née de Lucien Rivest et Emérique Labbé. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Breault.—Corr.

—oOo—

MORINVILLE

M. et Mme Raymond Robert réunissaient dernièrement leurs amis intimes à l'occasion du départ de MM. Gauthier, Messier et Couture. Après s'être bien récréées par une bonne partie de cartes, nous avons eu le bonheur d'entendre plusieurs numéros de chant et de déclamations. Inutile de dire que nous regrettons aujourd'hui l'absence de nos trois amis.—Comm.

—oOo—

RED DEER

La fin du mois dernier a vu le départ d'une de nos rares familles canadiennes françaises. Venus de Cluny, M. Robert et sa famille y sont retournés après trois années prospères vécues au milieu d'amis français et canadiens qui regrettent leur départ comme ils se sont réjoui de leur arrivée à Red Deer.

Une veillée d'adieu leur a témoigné, avec nos bons souhaits et quelques minimes souvenirs, nos regrets et l'espoir d'une visite ou peut-être d'un retour prochain.

De vos amis de Red Deer donc, encore une fois, meilleurs voeux de bonheur et de succès.—Corr

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

FEU ALFRED ARCAND

M. le Directeur,

Permettez d'ajouter un petit mot à votre notice biographique de l'autre semaine résumant la vie du "père des pionniers actuels", dans la personne de notre vieil ami d'antan, "le père Arcand."

Je lis dans votre notice, "Le 5 juin 1877, il s'engageait dans les rangs de la célèbre gendarmerie royale des Territoires du Nord-Ouest. Or voici ce qui devrait intéresser les lecteurs plus que tout autre écrit, c'est le récit fait par lui-même de son arrivée à McLeod, etc., et impressions. . . d'il y a 55 ans passés. . . en 1877.

"Nous sommes à McLeod, aux quartiers de la police montée. Les casernes sont grandes, spacieuses et confortables. Nous sommes libres encore aujourd'hui, nous avons profité pour faire connaissance avec la population du village. Il y avait là un missionnaire, le R. P. Scallen, O.M.I., très estimé de tous. Je lui demandai s'il y avait des Canadiens-français dans le village. "Oui, me répondit-il, et avec le bout de sa canne, il pointe une cabane en disant: "c'est un Canadien qui est là, et vous voyez l'autre là-bas, c'est un nommé Lachapelle. Et parmi ces loges, vous en verrez une plus boucanée que les autres, c'est encore un Canadaien. . .

Il y avait en effet un Canadien nommé Munroe. Il était venu de Montréal, mais il devait y avoir bien longtemps, car il paraissait très âgé, au moins 90 ou 92 ans. Ses cheveux, d'un blanc de neige, lui couraient le dos jusqu'à la ceinture. Son costume était celui des Pieds-Noirs!! Le vieux n'aimait pas à être questionné et je ne restai pas longtemps.

Le lendemain, il nous fallait endosser l'habit militaire, recevoir nos armes et commencer à faire exercice. Quelques jours après, nous partîmes, musique en tête, pour la traverse des Pieds-Noirs à environ 75 milles. Nous campâmes en chemin. Toute la journée, nous avions voyagé au milieu des troupeaux de buffalos. Les sauvages allaient en chercher quelques-uns et les ramenaient pas loin de nous.

Une fois rendus, nous restons là une semaine; on rencontre le Père Lacombe et le ministre McDougall ainsi que Jean L'Heureux, un type, celui-là! Crowfoot était le chef de la bande, il parlait avec une facilité étonnante. Heureusement tout s'est passé sans aucun incident, nous étions joyeux et contents."

Quelque temps après, nous retrouvons notre homme au Fort Saskatchewan, qui était le chef-lieu des "baraques". Les casernes, poursuit le narrateur, étaient là où est maintenant la prison provinciale, site admirable comme chacun sait. Au sud de la rivière, il n'y avait que deux ou trois familles métisses, mais au nord, il y avait un joli groupement d'habitations qui portait déjà le nom de "Lamoureux". Les vieux sont maintenant disparus, mais leurs descendants continuent la lignée et les traditions de la race. Les vieux Lamoureux étaient des gens entreprenants qui ont fait beaucoup pour le pays.

Si un homme n'avait pas d'ouvrage, il était certain d'en trouver chez les Lamoureux, car ils avaient moulin à scie, à farine, à battre, etc. Ils faisaient aussi de la culture en grand. Ils ont souvent été payés de la même monnaie que le sont ceux qui font beaucoup de bien. . . par l'ingratitude.

Allons je veux changer de sujet, car il nous faut aller à la messe de Minuit ce soir à St-Albert, environ 20 milles. J'étais de bonne fois l'autre jour quand je vous ai assuré que nous arriverions à St-Albert pour ce soir, vous savez que "j'appartiens à une classe de gens qui ne sauraient mentir."

Messe de Minuit à St-Albert en 1877

"Mon ami Lagorgendière et moi, nous allons partir bientôt pour aller à la messe de Minuit, car c'est aujourd'hui le 24 Décembre. Il fait beau, le ciel est bleu, sans aucun nuage. Nous voilà en route, quel chemin prendre? et il y en avait plusieurs et l'on n'aimait pas à se risquer, car dans ce temps-là, il n'y avait pas d'habitations entre Lamoureux et St-Albert.

Nous décidâmes de passer par où est Edmonton actuellement. Le chemin était bien tracé. Chemin faisant, nous repassons un Canadien qui s'en allait aussi entendre la messe de Minuit. Il nous dit qu'il y avait un nommé Harnais qui ne demeurait pas loin et qui se ferait un plaisir de nous recevoir, car il aimait la société. Et puis, c'est un "parleux," ajouta-t-il. Après l'avoir remercié de ses renseignements, nous partîmes à travers bois et nous nous rendîmes chez M. Harnais. C'est la place des Morkin. Ceux qui ont connu M. Harnais savent que l'on ne s'ennuyait pas avec lui. La veillée s'est passée comme en un clin-d'oeil. Mais, il fallait partir pour la messe de Minuit. La petite cloche qu'il y avait St-Albert, faisait bien son possible, mais elle ne faisait pas grand bruit. Du dehors, nous pouvions entendre le son de la musique. J'étais très impressionné. Le banc de M. Harnais était en avant et quoique l'église fut très petite, ça prit du temps pour s'y rendre.

Dans ce temps-là, les femmes métisses ne se mettaient pas dans les bancs; elles s'agenouillaient ou plutôt s'écrasaient dans les allées et il fallait enjamber pardessus.

Enfin la messe commença; je regardais partout. Dans la crèche, je voyais un tout petit Enfant Jésus joli à croquer. Dans le choeur, j'admirais les cérémonies de la messe pontificale, cérémonies assez rares dans nos campagnes. Savez-vous. . . ? lorsque j'entends la musique et le chant du "Minuit chrétiens" j'avais envie de pleurer. . . . . . .

La soeur Blanchette était la musicienne et le frère Boun le chantre. Je ne pouvais en croire mes yeux et mes oreilles. J'ai passé le temps de la messe à penser, que nous avons donc raison de croire que le bon Dieu remplit le ciel et la terre!

Après la messe, nous retournâmes chez M. Harnais. Mme Harnais nous avait préparé un merveilleux réveillon. Le lendemain, dans l'après-midi, nous retournâmes à la caserne; nous étions enchantés de notre voyage de Saint-Albert et pour moi, je me suis dit: j'y retournerai."

En effet, trois ans après, il revenait à Saint-Albert pour s'y fixer à demeure; c'est alors qu'il transigea une caïousse avec sa selle pour une terre de métis de 288 acres, terre où il est demeuré jusqu'à sa mort.

Quelques lignes seulement pour conclure. Le défunt a été un **"homme de l'Ouest, de l'Alberta et de Saint-Albert."** Il en a donné la preuve toute sa vie durant et après sa mort, en reposant en paix dans le cimetière de Saint-Albert.

Il fut un **optimiste**, sa confiance dans les destinées du pays ne faillit jamais, et comme il savait en imprégner ceux qu'il rencontrait.

Il fut un **patriote** qui voulait sa patrie toujours plus grande pour les siens d'abord, et comme il avait raison! Pourquoi lors de son premier voyage au pays natal de Deschambault, il épouse une jeune fille qu'il emmène avec lui dans l'Ouest, et en plus **deux familles** de beaux-frères. Moïse et David Chevigny de la Chevrotière qui ensemble comptaient 21 enfants. Ces deux dernières familles prirent homestead juste voisin de la mission et leur nombreuse progéniture a essaimé jusqu'au fond de l'Alberta, race de pionniers dont le sang ne peut mentir. L'une de ces familles a eu l'honneur de fournir à l'Ouest le premier prêtre Oblat canadien français né dans l'Alberta dans la personne du R. P. Chevigny, mort à Saskatoon à la fleur de l'âge.

Il fut un **grand croyant.** Son récit de la messe de minuit en témoigne hautement, mais avant et par-dessus tout, il demeura toujours le **militaire, gendarme, gentilhomme qui ne sait mentir,"** comme il l'écrivait lui-même. Il ajoutait ailleurs. "Vous connaissez la discipline militaire, on ne fait pas ce que l'on veut quand on est soldat, il faut obéir."

Il a bien servi son pays et son Dieu, nous en sommes témoins, les jeunes pionniers de 30 ans et plus et nous sommes heureux de lui rendre ce faible témoignage de gratitude pour les services rendus à ce pays et à ce coin de pays nord d'Edmonton. Tous sans distinction auront une pensée dans leurs prières pour le repos de l'âme de celui qui a personnifié hautement et vaillamment la race canadienne française dans cette partie de l'Alberta. R.I.P.

J. A. NORMANDEAU, ptre,
curé de Girouxville.

—oOo—

McLENNAN

M. Armand Valiquette, fils de Mme veuve E. Valiquette, a subi l'opération de l'appendicite au mois de février. Elle a bien réussi et il est maintenant en bonne voie de rétablissement.

Mme Louis Benoit et sa fille, Mme Breault sont revenues d'un voyage à Winnipeg. Cette dernière faisait un voyage pour sa santé, et a subi une opération en même temps. Elle est en bonne voie de rétablissement et nous sommes heureux qu'il en soit ainsi. Mme L. Benoit demeurait chez Mme Breault, mère de son gendre. Nous sommes heureux de leur retour.

Mme Esdras Lafleur et son fils Esdras, ainsi que M. Georges Gagné en voyage d'affaires à Edmonton.

Mme A. Larivière a eu la douleur d'apprendre la mort de sa mère survenue dans le courant de février. A la nouvelle de la maladie grave de sa mère elle est partie pour se rendre à son chevet, mais un télégramme l'avertissant de sa mort, l'arrêta en chemin. Elle ne se rendit qu'à Edmonton. Elle put visiter quelques amis qui étaient heureux de la revoir. A la famille nous offrons nos sincères condoléances.

Nous apprenons la mort du Dr Gauthier, survenue à l'hôpital de la Miséricorde à Edmonton. Il a pratiqué la médecine dans cette région de la rivière la Paix durant quelques années. Depuis deux ans il demeurait à McLennan, mais cet automne il s'en est allé à Edmonton pour se faire soigner, car la maladie le minait depuis longtemps. Il laisse dans le deuil son épouse et ses deux fils, Roméo et Paul. Nos sympathies.—Corr.

LES DAMES DE SAINT-JOACHIM

L'assemblée régulière fut tenue le 4 mars sous la présidence de Mme J.-L. Petitclerc. Il fut décidé de remettre au 10 avril la partie de cartes que nous avions organisée pour le 13 mars, vu l'encombrement d'organisations du même genre ce mois-ci.

Le 21 mars prochain aura lieu notre conférence mensuelle, il y aura programme musical. Nous pouvons assurer que ce sera très intéressant.

Dimanche prochain, le 13 mars, les Dames de Saint-Joachim quêteront à l'église aux messes de 8 h. 30 et de 11 h. Le profit de cette quête servira à l'achat de fleurs pour décorer le reposoir du jeudi-saint; nous comptons sur la générosité de tous.

La secrétaire.

—oOo—

GIROUXVILLE

Colonisation et congrès de col. . .

La sempiternelle question qui durera autant que le Canada sera en Amérique soit dit en passant!

Le dernier congrès de colonisation qui a eu lieu à Montréal il y a deux semaines passées est bien chose du passé, puisque même il n'était pas encore fini que tout était bel et bien fini.

Tel a été le sort presqu'unanime des congrès de colonisation depuis 1848! Que dites-vous là? 1848! Mais oui, 1848 il y a de cela 84 ans passés, mais oui encore! et si vous saviez, ami lecteur, que ces deux congrès espacés de 84 ans se ressemblent comme deux frères siamois. En retournant à nos vieux souvenirs, nous trouvons donc qu'en 1848, un grand semblable congrès eut lieu à Montréal sous la présidence de Mgr Bourget, organisé dans le but de favoriser l'établissement des Canadiens français dans les Cantons de l'Est. (Changez les noms et les endroits et vous aurez vécu le congrès de Montréal, 1932).

Une association portant le nom d'Association des établissements français" avait été formée par les membres de l'Institut canadien afin de promouvoir cette cause patriotique et un comité avait été chargé de rédiger des règlements, etc.

La grande salle du marché Bonsecours ne fut pas assez vaste pour contenir la foule avide d'entendre les hommes distingues qui devaient prendre la parole. Mgr Bourget était entouré de la plupart des hommes éminents de l'époque; les Papineau, les Dorion, les Doutre, les Laflamme, les Papin, les Gérin-Lajoie, les Labrèche-Viger, les Cherrier, etc., etc.

Des résolutions nombreuses furent proposées par les citoyens les plus éminents de la ville et des discours éloquents furent prononcés par Mgr Bourget, Louis-Joseph Papineau, C. S. Cherrier. A. N. Morin, et l'abbe O'Reilly, l'apôtre de la colonisation dans les Cantons de l'est, le véritable fondateur de l'Association.

On s'applique à chercher les meilleurs moyens d'enrayer l'exode aux Etats-Unis en encourageant à s'établir sur des terres neuves, etc. (Mêmes propositions au jour d'aujourd'hui, exode des campagnes vers les villes et retour à la terre, pas aux vieilles terres abandonnées, mais aux terres neuves de l'Abitibi, etc.)

Il n'est pas rapporté qu'il ait été question de crédit agricole en 1848, comme en 1932, alors que la proposition ou résolution préparée avec soin et bon sens par le vice-président de l'Union catholique des cultivateurs, M. Albert Rioux à l'effet de promouvoir la colonisation, alors que les cultivateurs, actuellemest établis sur des terres ne peuvent y demeurer faute de protection et se voient sur le point d'en être chassés, parce qu'ils ne peuvent faire face à leurs obligations.

La dite résolution fut rejetée, parce que, remarqua l'abbé Bilodeau, missionnaire-colonisateur du Gouvernement de Québec, la résolution n'avait pas été présentée au comité des résolutions et qu'il était impossible de la considérer, même en ayant la majorité de l'assemblée. Mais on était dans l'ordre, semble-t-il, lorsqu'on passa une résolution concernant la loi des faillites. (sic)

A part la part des discours, des résolutions adoptées et rejetées suivant que. . . nonobstant telle ou telle raison, etc. . . il reste que ces Congrès semblent être des ficelles ou plutôt des câbles pour soutenir les millions du gouvernement ou d'Associations, millions qui doivent être manipulés discrètement et aussi honnêtement que possible entre les intéressés.

Simple question—Quelqu'un s'est-il avisé de demander aux autorités ou dirigeants du dit congrès de colonisation 1932, si le but de colonisation était de coloniser seulement ou bien de coloniser pour cultiver?

Election annuelle du cercle A.C.F.A.—Président, Paul Z. Pelletier; Président honoraire, l'abbé Normandeau, curé; Vice-prés., Ubald Béchard, Sec.-trés., L. A. Gosselin; Conseillères, Mmes Urgel Limoges, Jos. Dumas et L. A. Gosselin; Conseillers, MM. John Savard, Hector Verstraete et Paul Dumas. —Corr.

—oOo—

Le mot..

Henri.—J'ai offert ma main à Juliette et je l'aurais sûrement épousée si ce n'eut été d'un seul mot qu'elle m'a dit:

Paul.—Quel mot?

Henri.—NON.

SAINT-ALBERT

Le froid intense qui sévit depuis déjà près d'une semaine a sûrement surpris désagréablement un bon nombre de gens,—mais la surprise a été très agréable pour d'autres. Ce changement de temps a permis aux diverses équipes de la ligue du nord de l'Alberta de reprendre leurs parties de hockey malencontreusement interrompues par un dégel subit. L'équipe de Westlock ayant égalisé les points dans leur dernière partie de ligue avec l'équipe de Legal, il s'ensuit que Clyde et Morinville sont définitivement exclus des parties de détail. Chacune des trois premières équipes joueront deux parties et le plus grand total des points désignera le champion de la ligue pour la saison 1931-1932.

	J.	G.	P.	E.	Pts.
Saint-Albert	16	8	6	2	18
Legal	16	8	6	2	18
Westlock	16	7	5	4	18
Clyde	16	7	6	3	17
Morinville	16	4	11	1	9

Nous regrettons le départ de Saint-Albert de M. Louis Henri; il a accepté une position dans l'école industrielle du district de Saint-Paul.

M. J. M. Fontaine nous a quittés également pour s'établir à Edmonton. Nous leur souhaitons à tous deux plein succès dans leurs nouvelles entreprises.

M. Léo Gérard Ayotte, le populaire commis de la banque Canadienne Nationale est actuellement en vacances chez ses parents au Manitoba; il espère être de retour à son poste vers la fin du mois.—Corr.

—oOo—

MORINVILLE

Un bon groupe de nos paroissiens donnaient un "send-off" à nos employés de la Banque Canadienne samedi soir. L'on voulait passer une dernière soirée avec ceux qui ne comptaient que des amis dans la localité. Durant le cours de la soirée M. St-Germain se fit l'interprète des personnes présentes pour dire le chagrin que tous éprouvaient du départ de ces messieurs dont l'absence sera sentie par tous. Il voulut donner à chacun un faible témoignage d'amitié et cela sous la forme d'un gentil cadeau. M. Gauthier, ancien gérant répondit au nom de ses confrères et de lui-même et dit combien ils appréciaient ce témoignage d'estime et quel doux souvenir ils conserváient de leur trop court séjour à Morinville.

MM. Gauthier, Messier et Couture nous laissaient lundi matin pour la capitale où ils devaient recevoir leur feuille de route. A tous trois nous faisons les meilleurs voeux de succès et de bonheur.

Dimanche dernier, en dépit du froid de la journée notre salle paroissiale se remplissait pour assister aux vues animées et parlantes que nous donnaient les Pères Franciscains d'Edmonton. Le drame était de toute beauté et les paroles étaient entendues et comprises avec grande facilité. C'est dire que tous furent satisfaits et se promettent bien de revenir pour le 20 de ce mois alors que l'on représentera la fameuse chanson de John McCormack "The Song of My Heart". Dimanche prochain nous aurons notre deuxième partie de cartes avec programme charmant et ce sera sous les auspices des Enfants de Marie. Nous connaissons la popularité de nos Enfants de Marie et nous savons d'avance qu'elle est un gage de succès. Donc à dimanche prochain.

—Corr.

L'élection d'Athabasca

Lundi, eut lieu la nomination des candidats dans l'élection complémentaire d'Athabaska qui se tiendra lundi, le 21 mars.

Quatre candidats ont été mis en nomination. Ce sont: M. Louis Normandeau, propagandiste du Cartel, candidat des fermiers-unis; M. Isaac Doze, candidat libéral; M. Perry Davies, candidat conservateur; et Carl Axelson, candidat de la "Farmers' Unity league".

Jusqu'à date M. Normandeau a tenu au delà de 40 assemblées. Il se dit très confiant de remporter la victoire; surtout si tous les électeurs ne manquent pas d'aller voter au jour du scrutin.

—oOo—

M. P. G. Davies à Saint-Paul

SAINT-PAUL.—M. Percy G. Davies, candidat conservateur dans l'élection complémentaire d'Athabasca, a tenu une assemblée samedi soir ici.

Près de 600 personnes ont entendu M. Davies et ses lieutenants. Dans un discours ardent, M. Davies a cinglé ses adversaires, les fermiers-unis, pour avoir dit des choses erronées sur son compte.

Il nia avoir reçu $5,000 comme fonds de campagne électorale. Je n'ai rien eu à faire avec la politique avant la convention conservatrice d'Edmonton.

Au sujet du boni du blé accordé par le gouvernement conservateur aux fermiers de l'Ouest, M. Davies déclara que les fermiers du comté d'Athabasca avaient reçu, sous forme de boni du blé, la somme de $500,000. Il dit aussi que l'incompétence des directeurs du Cartel était largement responsable de la dépression économique qui sévit actuellement dans l'Ouest.

Les autres orateurs qui se firent entendre furent M. Joseph Hamelin, ex-député au parlement provincial du Manitoba et M. L. Connon, de St-Paul.

—oOo—

M. Gordon fera des excuses

OTTAWA.—M. G. N. Gordon, de Peterborough, a dit vendredi au comité d'enquête de la Chambre des Communes que l'on a mal rapporté son discours du 6 janvier dernier, à Hamilton, où il est censé avoir porté des accusations contre le premier ministre R.-B. Bennett et contre le major W.-D Herridge, ministre canadien à Washington. Le compte-rendu du "Toronto Globe", dit-il, ne couvrait qu'une partie de son discours à Hamilton et l'on y a glissé des insinuations et des allusions qui n'étaient pas appuyées en fait. Il est prêt à exprimer publiquement ses regrets pour avoir fait des déclarations de nature à prêter à une pareille interprétation.

M. Gordon déclare qu'il n'a pas eu l'intention de porter des accusations contre la probité ou l'honnêteté du premier ministre.

Radio-Concert

Le prochain concert de français donné au poste CJCA sous les auspices de l'A.C.F.A. aura lieu lundi prochain, le 14, à 7 h. 30 p.m.

Nous ne connaissons pas les artistes de ce prochain concert, mais on nous assure qu'ils ont préparé un programme de premier ordre.

—oOo—

EN VISITE

Mme J. M. Déchêne, de Bonnyville, épouse de M. J. M. Déchêne, député libéral de Saint-Paul à la législature provinciale, est en visite depuis quelques jours chez sa soeur Mlle Blanche Gariépy.

—oOo—

Le fils de Lindbergh est enlevé

Des ravisseurs pénètrent dans la demeure de Lindbergh et volent l'enfant du célèbre aviateur.

HOPEWELL, E.U.—L'enfant de l'aviateur et de Mme Lindbergh a été enlevé.

L'enfant, qui a 20 mois, dormait dans son berceau lorsqu'il a été enlevé. Les ravisseurs ont pénétré par une fenêtre à trente pieds du sol. Au bord de la fenêtre, on a trouvé un billet où il était question d'une rançon. On a trouvé des empreintes de chaussures de femme et de mocassins et la trace du passage d'une automobile près de l'habitation.

Un ouvrier a révélé à la police que, quelques heures avant le moment où l'enlèvement parait avoir eu lieu, deux hommes en automobile lui ont demandé où se trouvait la demeure des Lindbergh. Plus tard, on a trouvé près de Hopewell une automobile abandonnée dont la description correspond à celle que l'ouvrier a donnée de l'auto des deux inconnus. La police a constaté que l'automobile abandonnée avait été volée à un nommé Samuel Mandel, de Brooklyn. Une odeur qui rappelait celle du chloroforme s'en dégageait. Mandel a expliqué qu'il a renversé une bouteille de parfum dans son auto la semaine dernière.

Mme Lindbergh, qui attend un second enfant, a déclaré que le bébé enlevé souffre d'un fort rhume et elle craint que le froid n'ait aggravé son état.

BUFFALO, N.Y.—La police de la frontière a reçu l'ordre d'examiner toutes les automobiles qui se rendent au Canada, pour empêcher les ravisseurs de sortir des Etats-Unis. Les douaniers et les agents d'immigration Canadiens ont offert leur collaboration.

Les ravisseurs du fils du colonel Loidbergh ont exigé une rançon fixée à $50,000. On rapporte lundi que la police a intercepté une lettre adressée à Lindbergh demandant une somme de $500,000 pour le retour de l'enfant.

—oOo—

Le doyen de la presse française au Canada

SAINT-HYACINTHE.—Avec son édition du 4 mars, le Courrier de Saint-Hyacinthe est entré dans sa 80ème année d'existence. Le Courrier de Saint-Hyacinthe est le doyen de la presse française au Canada. Il fut fondé en 1853, au début de mars, par MM. P. J. Guitté et A. DeGranpré, et a paru depuis sans interruption. Il compta parmi ses rédacteurs des hommes qui devinrent des célébrités du pays, entre autres l'honorable Mercier, devenu plus tard premier ministre de la province; MM. P. M. Boucher de la Bruère, devenu surintendant de l'Instruction publique; Oscar Dunn, Jules Tardivel, Adolphe Chicoine, qui comptent parmi les pères du journalisme de langue française au Canada; T. A. Bernier, devenu l'une des figures centrales de la politique manitobaine. Louis Delorme, Médéric Lanctôt, qui se distinguèrent dans la politique; Raphaël Fontaine, mort juge de la Cour supérieure, à Sorel; J. de L. Taché, actuellement conservateur de la Bibliothèque du parlement, à Ottawa; Montarville de la Bruère, chef du Bureau des archives nationales, Montréal. Le directeur actuel du Courrier est M. Harry Bernard.

Les causes de la crise

On a trouvé de nombreuses causes à la crise actuelle. "Investors Syndicate", de Minneapolis, en suggère une autre, qui résulte naturellement des conditions générales mais qui a aussi sa grande influence sur l'ensemble de l'armature économique.

Ce sont les habitudes alternées d'économies et de dépenses des familles.

Lorsque les conditions sont bonnes, qu'il y a une juste relation entre le niveau du coût de la vie et celui des salaires, les gens dépensent plus facilement. Ils ne craignent pas d'engager leurs économies parce qu'ils croient pouvoir facilement prendre le dessus. Un grand nombre même profitent du crédit plus facile et font des dettes. La vie est bonne et on en jouit largement.

Mais il vient un moment où on s'est trop engagé. Les dettes deviennent dues, il faut rencontrer plusieurs obligations.

C'est la réduction forcée des dépenses.

Comme ce phénomène se produit partout à la fois, il en résulte une diminution du pouvoir d'achat.

Les producteurs, la plupart du temps, s'aperçoivent trop tard de la situation; pendant des mois ils ont produit en trop grande quantité pour la demande réduite, et on se trouve en présence d'un phénomène de surproduction.

Il y a alors nécessité de la réduire; des gens sont mis à pied, le pouvoir d'achat est encore réduit du fait qu'il y a chômage, les crédits se contractent partout, les impôts sont augmentés parce que les Etats doivent venir en aide aux sans-travail, etc.

C'est, enfin, le cercle vicieux qui ira s'agrandissant tant que la population n'aura pas pris le dessus, que la plupart des dettes personnelles n'auront pas été remboursées et qu'une partie importante de la population n'aura pas accumulé suffisamment d'économies pour reprendre confiance en l'avenir et revenir à un meilleur "standard of living."

L'augmentation des dépôts d'épargne en banques serait présentement le meilleur indice de l'approche de la fin de la crise et du retour vers des conditions plus normales.

—oOo—

La réduction des salaires

Elle se fera parce que tel est le désir de M. Bennett

OTTAWA.—Plusieurs discours ont été prononcés sur une résolution de l'hon. M. Guthrie à l'effet de présenter un bill pour autoriser les déductions de dix pour cent des montants de certains traitements ou autres compensations ou indemnités que le gouvernement du Canada doit payer durant l'année fiscale 1932-33.

M. Lucien Dubois, député libéral de Nicolet a prononcé l'un des meilleurs discours de ce débat.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas eu recours à un impôt plus élevé sur les gros revenus? dit-il. Cela aurait été bien plus sage et plus humain que réduire des salaires déjà insuffisants. On comprend facilement que les obligations du Dominion se vendent avec rapidité. C'est sans doute parce qu'elles sont exemptes d'impôt qu'elles trouvent preneur. Les capitalistes, en plaçant leur argent sur ces valeurs, se sentent à l'abri du fisc. Le gouvernement aurait pu rendre ses obligations imposables, s'il eût voulu.

Les ministres ne font pas grand bruit autour de la résolution. Cela aussi se comprend aisément. Ne se sont-ils pas, l'an dernier, accordé un bonus de $2,000 par année? Leur indemnité s'élève maintenant à $16,000. Si on en déduit 10 p.c. il recoivent encore la somme de $14,400, soit $400 de plus que les ministres libéraux. Leur indemnité est dûment protégée pendant que l'on réduit les salaires des petits employés.

Pour faire le contraste encore plus saisissant, M. Dubois expose le chiffre des dépenses d'un budget familial de cinq personnes. Il faut, pour soutenir une famille de cinq membres, la somme de $913.12 par année. Mais on doit y ajouter 50 p.c. afin de faire la part des frais d'habillement, de médecins et de toutes les dépenses imprévues. Ce n'est donc pas $913.12 qu'il faut à cette famille de cinq membres, mais bien $1369.65. Comment le petit employé qui reçoit $1,200 et même $1,500 par année peut-il boucler son budget? Comment peut-il épargner quelque chose pour ses vieux jours?

La résolution est antisociale. Le gouvernement s'acharne cependant à la proposer, à l'exiger. Il demande des sacrifices aux fonctionnaires au nom du patriotisme. Il conviendrait plutôt de prier le ministère, au nom du patriotisme qu'il invoque, d'épargner les humbles fonctionnaires.

Si M. Bennett n'était pas M. Bennett, s'il n'était pas ce qu'il est, on pourrait espérer que la réduction uniforme des salaires des employés civils ne deviendrait pas loi. Mais M. Bennett est M. Bennett. Il résiste mieux qu'un mur, un pillier, un bastion. Ce n'est pas vingt discours de moins ou de plus qui l'ébranleront.

Toute opposition semble dorénavant inutile.

L'Ouest Canadien

UNE LUTTE DE RACES

Jadis le nom de la Macédoine—qui a fini par devenir un nom commun dans le lexique culinaire et dans l'arsenal de la métaphore—évoquait seul un mélange inextricable de races, de langues et de nationalités. Il y a aujourd'hui de la concurrence et peut-être le terme Amérique ou le vocable Canada auront-ils la même signification, à cause des mêmes circonstances politiques et sociales.

C'est, en effet, dans les pays neufs qu'on peut assister le plus commodément à une lutte enchevêtrée d'intérêts spirituels. Ne parlons pas ici des forces économiques et des intérêts, qui ne sont pas de notre domaine. A une époque où l'on ne cesse de prononcer les mots de fédération universelle et de société des Etats, il est intéressant de noter quels conflits recèlent les fédérations existantes. Un livre récent de M. Joseph Wilbois sur "l'Ouest canadien" nous apporte des documents nouveaux et des chiffres précis sur un pays où les éléments français ont survécu et ont beaucoup de mal à ne pas disparaître. Ce que les guerres en Europe et ailleurs accomplissent brutalement, la paix semble s'efforcer de l'accomplir aussi: à savoir le triomphe du fort sur le faible et de l'union sur la dispersion. Les groupes humains ne cessent pas d'être en rivalité, parce qu'ils sont en apparence unis sous le même drapeau ou voisinent sur la même terre.

L'Ouest canadien, la Prairie, est peuplé à quantités inégales d'Anglais, d'Américains, de Canadiens de l'Ontario, de Scandinaves, de Hollandais, d'Allemands, de Juifs, de Slaves et de Méditerranéens. Il en va ainsi de toute l'Amérique du Nord; mais M. Wilbois, après expérience faite, assure que le Nouveau-Monde commence après cette mer intérieure, cet Atlantique de blé qui sépare l'Est américain de l'Ouest. La Nouvelle France et la Nouvelle Angleterre seraient, à son avis, moins différentes de l'Europe que de cette arrière-continent, jalousement isolé derrière les plaines et le plateau laurentien et où les communautés humaines sont de formation toute récente. Songeons qu'en vingt ans la population a augmenté de moitié dans le Manitoba et octuplé dans l'Alberta ou la Saskatchewan!

Cette immigration fabuleuse pose d'abord un problème: comment s'assimilent les uns aux autres des éléments si divers? On constate d'abord que les unions d'une race à l'autre sont très différentes selon le cas. Les Scandinaves et les Germaniques se britannisent volontiers, les Slaves, par 2 pour 100, épousent une femme anglo-saxonne, un peu plus que les jaunes et les noirs (3 pour cent!) Chez les Latins, 92 pour cent des femmes restent à un foyer de leur race et 78 pour 100 des hommes ne cherchent pas une Canadienne pour épouse. Il reste, pour unifier ces peuples divers l'apprentissage de la langue. Mais c'est alors que les difficultés commencent. Et non pas chez quelques isolés venus du fond des Balkans ou des Pouilles, et dont le nombre ne suffirait pas à maintenir la race en exil; mais dans un groupe déjà fortement constitué et pas trop loin de son origine: chez les Canadiens français, en un mot, entendons ceux qui sont venus de la province de Québec vers l'ouest du Dominion, poussés par leur instinct migrateur et l'ambition d'enrichir leur nombreuse famille.

Car, dans ces provinces-là, le libéralisme anglais ne joue pas. L'enseignement doit être obligatoirement donné en anglais dans les écoles publiques ou privées. On n'y admet le français que comme langue d'agrément, à raison d'une heure par jour, pas plus que le polonais ou le danois.

Or la minorité française proteste que le Canada fédéral est officiellement bilingue (français et anglais), qu'on parle et écrit les deux langues à Ottawa, et que les Anglais cultivés à Montréal, désirent de plus en plus se donner une culture française à côté de la leur propre. Ils disent, en outre, que la proportion des Français aux Britanniques est presque stable depuis cinquante ans. Les uns étaient 31 pour 100 en 1871, et 28 en 1921; les Anglais, Irlandais et Ecossais ont passé de 60 à 55 pour 100 à cause des hétérogènes (Slaves ou autres), qui ont monté de 8 à 17.

Mais les législateurs de l'Ouest n'ont cure de ces protestations; il s'agit d'abord de fondre une nation dans un creuset, coûte que coûte, et les questions de civilisation leur importent peu. Le Manitoba a été obligé de fermer les yeux sur les manquements à la loi, de considérer que les Canadiens français peuvent conserver jalousement le bilinguisme sans être de plus mauvais citoyens que des Bulgares récemment importés. Jusqu'à 1897, le système en vigueur avait été peu tyrannique pour les minorités; en autorisant les deux langues, surtout pour l'instruction religieuse. En 1916 (quoique le Canada fût allié à la France), ce libéralisme fut aboli et il a fallu que des associations privées suppléassent aux enseignements publics, et résistassent avec énergie, au point que l'usage a triomphé de la loi.

En revanche, dans la Saskatchewan, le gouvernement en 1930, vient d'interdire le costume religieux aux instituteurs et professeurs et a ordonné d'enlever les crucifix dans les écoles: ce qui revient, non pas à persécuter le catholicisme, mais à traquer les missionnaires français et leur enseignement. Il y a là une partie presque perdue, à moins que l'esprit de "rouspétance", que tous les voyageurs reconnaissent hérité par les Canadiens français et leurs ancêtres, ne finisse par imposer une législation plus humaine, ou une tolérance qui amortisse les rigueurs de la législation.

Les victimes de l'état de choses actuel se demandent alors si la bonne tactique pour leur race ne consisterait pas à reculer devant un effort si rude: c'est-à-dire à abandonner la conquête impossible de l'Ouest, pour se confiner dans la province de Québec, continuer à y faire bloc, et pousser plus tard une immigration de masse avec les forces accrues de leur natalité. Ne pas se disperser, tel est le principe qu'on peut professer lorsqu'il s'agit de conserver le noyau central, au détriment des postes aventurés au loin. C'est le principe que des Français de France ont souvent adopté pour justifier leur anti-colonialisme, estimant que de fonder des bastions périlleux un peu partout dans le monde, cela ne servait pas l'expansion véritable et diminuait au contraire la densité, la cohésion de leur pays. S'il était admis en terre américaine, il aboutirait à y créer peu à peu une nouvelle Europe compartimentée, et qui sait? de nouvelles frontières à l'avenir, où les points de fiction n'existeront pas tant qu'il y aura de la place pour tout le monde, mais où plus tard des voisins se transformeront en concurrents, en rivaux, puis en ennemis. . .

Mais tout cela dépend de bien des conditions, et, en particulier, de l'immigration future qui, selon qu'elle sera alimentée ou non par les vieux pays, selon qu'elle sera réglementée ou non sur les terres neuves, changera ou respectera les positions actuelles de chacun. Pour le moment, l'accroissement total de la population continue à être plus fort dans l'Ouest canadien que dans les vieilles provinces de l'Est, même en comprenant dans celle-ci la Colombie britannique, qui a triplé en vingt ans, tandis que la province de Québec augmentait de moitié. Les habitants actuels de la Prairie sont environ répartis comme suit, à considérer leur origine ou lieu de naissance: 30 pour 100 d'étrangers à l'Empire, 15 pour 100 de sujets britanniques non canadiens, 55 pour 100 de Canadiens. Les étrangers passent souvent par les Etats-Unis, ce qui ne veut pas dire que ce soient de vrais Yankees: 15 pour 100 sont dans ce cas; 13 pour 100 viennent d'Europe, dont plus de la moitié des pays slaves ou latins. A considérer le Manitoba seul, on dénombrait il y a dix ans: 285 Anglais (multipliez par 1,000 pour avoir les effectifs et non plus les proportions), 28 Français-Canadiens, 10 Scandinaves, 26 Allemands, 45 Polonais, Ruthènes ou Ukrainiens, 12 Juifs allemands, 12 Flamands ou Néerlandais; et, en continuant à arrondir les chiffres, l'ensemble des provinces de l'Ouest présentaient les chiffres suivants pour les mêmes catégories respectives: 1,000, 100, 130, 80, 20, 22, en ajoutant 20 Russes, qu'il n'est utile de dénombrer que pour l'ensemble.

Les nombres ont leur éloquence; ils sont même seuls à être éloquents lorsqu'il s'agit de rendre compte d'une réalité morale comme est un groupe d'humains. On a tendance à considérer la terre d'Amérique comme destinée à absorber et à unifier tous les habitants hétérogènes, hétéroclites, qu'elle reçoit. Rien n'est moins sûr à l'avance et le progrès du nationalisme dans l'Univers ne semble point fait pour y favoriser la création d'un empire semblable à celui de Rome, qui a longtemps servi aux moralistes de modèle et aux historiens d'exemple, et qui a, un jour, fini par se disloquer. Car un rythme obscur mène les hommes de la diversité à l'unité, et puis les fait retourner à la diversité. . .

André Thérive.

—oOo—

A vendre

PHARMACIE à vendre à Bonnyville, contrôlant un district très populeux, sur la grande route des touristes Edmonton-Cold Lake. Chance exceptionnelle pour jeune pharmacien ou médecin-pharmacien; raison: départ. S'adresser au Dr S. Sabourin, Bonnyville, Alta.

VENTE D'HYPOTHEQUE DE FERME

Suivant les directions du Registraire et en vertu des Pouvoirs de Vente prévus par "The Land Titles Act" d'une hypothèque qui sera produite au temps de la vente.

Sera mise en vente à l'enchère publique à l'hôtel Adanac au village de Falher dans la province d'Alberta, le

Vendredi, 18 mars, A.D. 1932

à 2 heures de l'après-midi, la propriété suivante:

Le quart sud-est de la section 8, canton 78, rang 20, à l'ouest du 5ème méridien, dans la dite province, contenant d'après mesurage 159 acres, plus ou moins. Avec réserve de toutes mines et minéraux.

Les conditions de vente seront de dix pour cent au comptant au temps de la vente et la balance suivant les termes et conditions qui seront annoncées au temps de la vente ou en s'adressant au solliciteur du vendeur.

La propriété ci-haut sera offerte en vente sujette à une offre de réserve scellée et libre de tous embarras, à l'exception des taxes pour l'année courante.

On a informé le vendeur que la propriété ci-haut est située environ quatre milles de Donnelly et que l'école et l'élévateur à grain les plus rapprochés sont aussi à Donnelly.

La terre est de glaise grise et noire avec sous-sol gris.

La terre contient approximativement 159 acres desquels on a cultivé 110 acres. 50 autres acres peuvent être "cassées". La terre est clôturée. Il y a un bon puits sur la terre.

La terre contient les bâtisses suivantes:

Une maison en bois, une grainerie en bois avec toiture "Rubberoid", glacière sur pièces et grange sur pièces.

Pour plus amples détails et conditions de vente, s'adresser à MM. Newell, Lindsay, Emery & Ford, avocats, Edifice Canada Permanent, Edmonton, Alberta.

